



Fatiha Saddas au nom du Groupe socialiste à la Chambre des représentants

L'amélioration du système de santé, une revendication constante de l'USFP

Khalid Aït Taleb : *Le déconfinement devra se dérouler de manière progressive à l'échelle nationale*

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

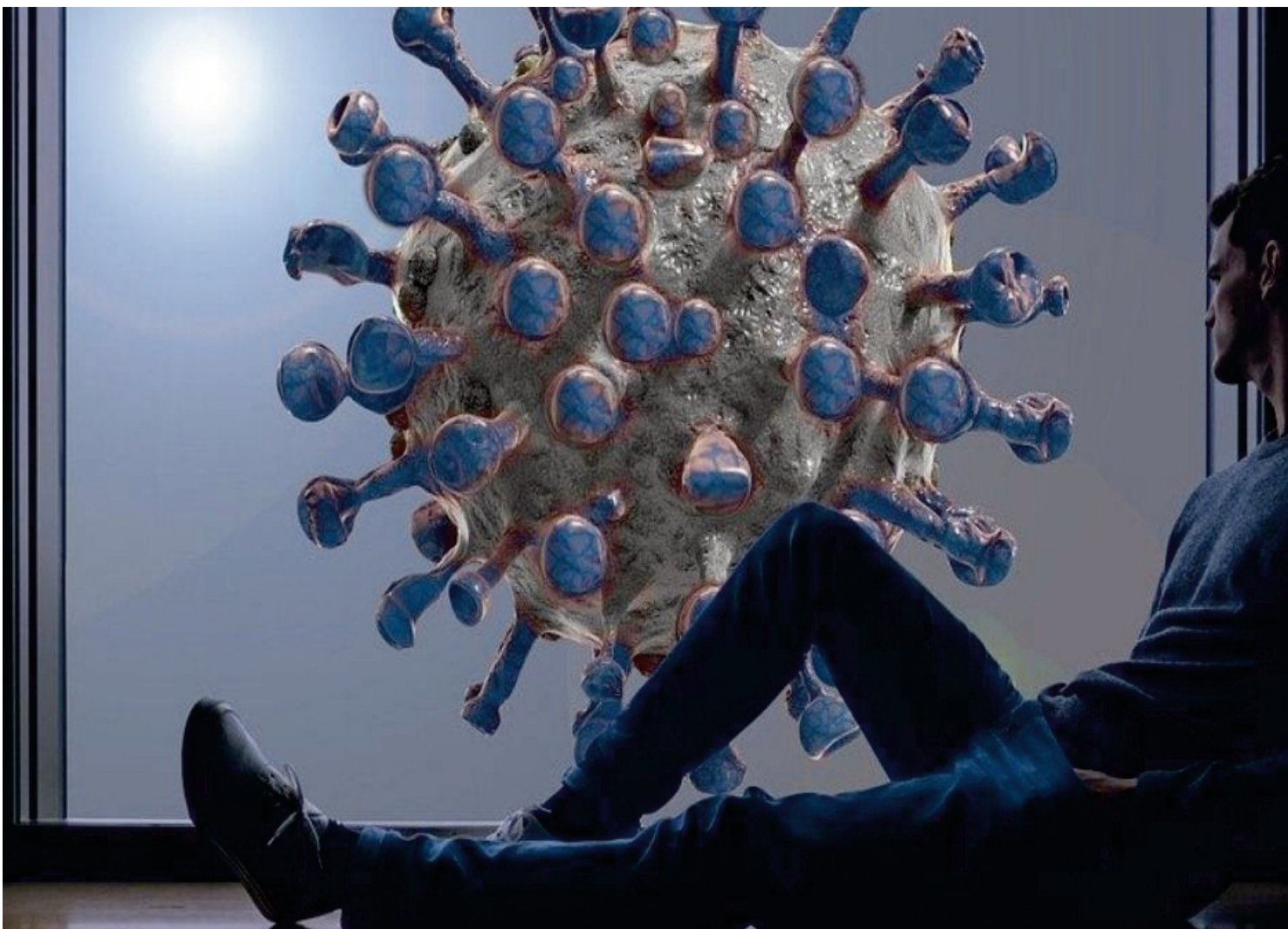
Prix: 4 DH

N°: 8995

Mercredi 22 Avril 2020

Les âpres effets psychologiques du confinement

Comment en réduire l'impact



Pages 4-5

Le moral des ménages
s'est fortement détérioré
au premier trimestre



Page 17

Plus de 200.000 ménages titulaires
du Ramed bénéficient des aides
financières par jour



Page 7

Près de 6000 personnes
interpellées
en 48 heures



Page 6

Claude Lefébure fauché
par le coronavirus

*La triste disparition
d'un Attaoui d'adoption*



Page 19

Fatiha Seddas au nom du Groupe socialiste à la Chambre des représentants

L'amélioration du système de santé, une revendication constante de l'USFP

Actualité



Les « mesures proactives et opérationnelles prises pour lutter contre le Covid-19 » ont fait l'objet d'un débat fructueux entre les membres de la Chambre des représentants et le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, lors d'une séance de questions orales tenue lundi après-midi.

Intervenant au nom du Groupe socialiste à ladite Chambre, Fatiha Seddas a affirmé à cette occasion que la hausse des cas avérés et l'apparition de nouveaux foyers locaux de la pandémie exigent d'augmenter la capacité de dépistage et de combler le manque en mobilisant toutes les compétences qu'elles soient civiles, militaires ou privées.

« La mobilisation pour faire face à cette pandémie ne doit pas nous faire oublier d'autres défis tout aussi importants et graves pour la santé des Marocains », a, par ailleurs, souligné la députée socialiste en mettant l'accent sur le nombre effrayant de cas de tuberculose et de décès annuellement associés à cette maladie. Cela s'applique également au reste des maladies chroniques enregistrées dans notre pays. « Cela pose des défis majeurs qui nécessitent l'amélioration du système de santé en tant que priorité dans les politiques publiques de notre pays. Il s'agit en fait d'une revendication constante de notre parti », a-t-elle mis en exergue.

La députée a également mis l'accent sur la nécessité de doter les cadres médicaux de moyens de protection et de sécurité pour répondre à leurs besoins croissants, tout en appelant à la nécessité de prendre toutes les mesures administratives et juridiques nécessaires pour reconnaître le Covid-19 comme maladie professionnelle avec toutes les indemnités et les droits garantis par la loi dans ce cadre, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Elle a, par ailleurs, interpellé le ministre de la Santé sur l'efficacité de la gestion de la rareté des ressources humaines spécialisées et leur répartition de manière équitable entre les régions du Royaume durant cette crise sanitaire « exceptionnelle dans l'histoire moderne du Maroc ».

Pour Fatiha Seddas, informer les ci-



toyens de l'évolution de la situation épidémiologique dans notre pays est « une obligation nationale » visant à les rassurer et à les inciter à adhérer davantage à l'effort national pour faire face à la pandémie. « La transparence, monsieur le ministre, est une

condition sine qua non de la mobilisation nationale », a-t-elle mis en avant. Et d'ajouter : « Avoir une vision claire quant à la durée du confinement sanitaire est également une nécessité nationale ».

« Nous allons vaincre la pandémie par la force de nos institutions et par la mobilisation de tous nos concitoyens pour sortir de cette crise avec le moins de dégâts sur les plans économique, social et sanitaire », a-t-elle conclu son intervention.

Quant au ministre de la Santé, il a donné, lors de son intervention, des éclaircissements importants sur plusieurs questions qui taraudent l'esprit des Marocains à propos du déconfinement, du taux de létalité, du dépistage, des médicaments utilisés dans le traitement du Covid-19, de la situation épidémiologique, etc.

Il a, à cet effet, affirmé que la situation est actuellement sous contrôle grâce aux décisions proactives prises par le Maroc dès l'apparition des premiers cas de Covid-19. Selon lui, notre pays a réussi à réduire la propagation du virus. La preuve en est le taux d'infection qui se situe à 0,62. « Malgré l'apparition de nouveaux foyers de la pandémie, la situation demeure stable et maîtrisée », a souligné le ministre avant de préciser qu'il faut néanmoins rester très vigilant et prudent.

Selon lui, la décision prise par le gouvernement de prolonger d'un mois l'état

d'urgence sanitaire vise à renforcer les acquis. « Tout relâchement risque de mener à l'apparition de nouveaux foyers de contamination ou à des rechutes », a-t-il précisé.

Khalid Ait Taleb a, par ailleurs, reconnu que le déconfinement sera complexe, tout en soulignant qu'une stratégie y afférente est en cours d'élaboration, puisqu'il nécessite la prise d'une série de mesures spécifiques. Il a aussi indiqué que le déconfinement se déroulera de manière progressive à l'échelle nationale, parce que même si la situation épidémiologique demeure stable, elle diffère d'une région à l'autre.

Tandis que les régions de Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima totalisent la majorité des cas avérés de Covid-19, il y a d'autres régions qui sont moins touchées par la pandémie comme celle du Sahara marocain.

Parallèlement au déconfinement, le

Maroc entend, selon le ministre, étendre et diversifier les tests de dépistage du Covid-19. A cet égard, il a affirmé que les analyses ne concernent pas seulement les personnes malades, mais aussi les personnes contacts, ajoutant que les laboratoires autorisés effectuent 200 tests par jour.

S'agissant du taux de mortalité, le ministre a précisé qu'il a baissé et qu'il se situe actuellement à 4,6 %, soulignant que 81 % des cas de Covid-19 sont bénins, alors que 4 % seulement des personnes atteintes sont dans un état critique.

Khalid Ait Taleb a également précisé que 89 personnes sont maintenues en réanimation, ce qui représente 5 % de la capacité actuelle des services de réanimation mobilisés pour faire face à la pandémie.

Le ministre de la Santé a, par ailleurs, révélé que plusieurs médicaments sont utilisés dans le traitement du Covid-19. « Nous avons l'autosuffisance en médicaments grâce à leur fabrication locale », a-t-il précisé en mettant en avant le fait que le stock de Chloroquine est amplement suffisant pour traiter le Covid-19 et d'autres maladies. Malgré cela, le Maroc cherche, a-t-il précisé, à importer davantage de matières premières qui rentrent dans la fabrication de ces médicaments de pays comme la Chine et l'Inde.

Mourad Tabet

“

Khalid Aït Taleb
*Le déconfinement
devra se dérouler de
manière progressive
à l'échelle nationale*

La Chambre des conseillers met son budget au service de la gestion de la crise sanitaire



La Chambre des conseillers a indiqué, lundi, avoir décidé de mettre les ressources disponibles de son budget au service des priorités imposées par la gestion de la crise liée au nouveau coronavirus (Covid-19).

Le bureau de la Chambre va "adapter la gestion de ses engagements financiers avec la stratégie nationale destinée à consolider la résilience de notre pays face aux répercussions de cette épidémie", indique un communiqué de l'institution.

Cette décision reflète l'engagement du bureau en faveur des mesures urgentes à prendre pour assurer la gestion optimale

des dépenses, pendant la période d'urgence sanitaire, précise le communiqué publié à l'issue de la réunion hebdomadaire du bureau de la Chambre par visioconférence sous la présidence de Hakim Benchamach.

La réunion a été l'occasion pour le président de la Chambre et les membres du bureau de mettre en avant l'esprit d'entraide et de solidarité inconditionnelles dont ont fait preuve l'ensemble des composantes de la Chambre comme en témoigne le contribution au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus, mis en place en exécution des Hautes instructions de

S.M le Roi Mohammed VI.

Concernant son ordre du jour pour la semaine en cours, la Chambre des conseillers a donné son accord pour la programmation de la séance mensuelle des questions de politique générale adressées au chef du gouvernement, convenue précédemment entre les chefs de groupes. Le thème de cette séance est "La réalité et les perspectives de la lutte contre les répercussions du coronavirus".

S'agissant des séances des questions orales pour le mois de Ramadan, le bureau a décidé de tenir ses séances hebdomadaires tous les mardis à 12H00.

Le Parlement panafricain salue l'initiative Royale visant à contrer la pandémie en Afrique

Le Parlement panafricain (PAP), qui siège en Afrique du Sud, a salué, lundi, l'initiative de S.M le Roi visant à faire face à la pandémie de coronavirus dans le continent africain.

Le PAP souhaite saluer S.M Mohammed VI pour son initiative visant à partager le savoir et la technologie avec le reste du continent, a indiqué le Parlement panafricain dans un communiqué.

L'institution législative de l'Union africaine a indiqué que les pays africains, à l'instar des autres pays du monde, sont mobilisés pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent.

Les afro-députés rejoignent les leaders de notre continent dans leurs efforts sans relâche visant à faire face à la pandémie, a poursuivi le PAP.

Ces actions sont de nature à permettre au continent africain de partager les expériences et les bonnes pratiques en vue de favoriser un impact sanitaire, économique et social unifié.

S.M le Roi Mohammed VI avait eu des entretiens téléphoniques, respectivement, avec Son Excellence Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire et Son Excellence Macky Sall, Président de la République du Sénégal.

Ces entretiens ont porté sur l'évolution alarmante de la pandémie du Covid-19 dans le continent africain.

Au cours de ces entretiens, le Souverain a proposé le lancement d'une initiative de chefs d'Etat africains visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie.

Saïd Ihrai : *La réactivité des Marocains au coronavirus illustre les valeurs de solidarité et d'entraide*

Le président de la Cour constitutionnelle appelle les nouveaux membres à œuvrer pour l'enrichissement de la jurisprudence



Le président de la Cour constitutionnelle, Saïd Ihrai, a appelé les membres nouvellement désignés à œuvrer

en faveur de l'enrichissement de la jurisprudence constitutionnelle et de la modernisation de cette institution qui veille à la protection des droits et des

libertés.

Lors d'une réunion tenue récemment avec les nouveaux membres et ceux dont le mandat est achevé, M. Ihrai a félicité les nouveaux membres pour la confiance placée en eux par de S.M le Roi Mohammed VI, leur souhaitant plein succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions, "afin d'être tous à la hauteur des ambitions et aspirations du Souverain".

Cité, lundi, par un communiqué de la Cour constitutionnelle, il a salué les efforts déployés par les membres sortants et leur contribution à l'amélioration de la qualité du travail de l'institution, ainsi que la responsabilité et la probité dont ils ont fait preuve, notant que certains dossiers ont nécessité de grands sacrifices pour les traiter dans les délais légaux.

Il a, également, mis en relief les circonstances particulières de cette réunion, marquées par des mesures préventives contre la pandémie du Covid-19, ajoutant que tous les citoyens marocains se sont mobilisés pour lutter contre la propagation du virus, sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI.

La réactivité du peuple marocain aux instructions Royales portant sur la création d'un fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus illustre la synergie entre le Roi et le peuple et les valeurs de solidarité et d'entraide en ces circonstances difficiles, a relevé Saïd Ihrai.

Soulignant la contribution du président, des membres et du secrétaire général de la Cour constitutionnelle au Fonds spécial dédié à la gestion du

Coronavirus, le responsable a salué les efforts déployés par le personnel médical et les autorités compétentes pour faire face à cette pandémie, souligne la même source.

S.M le Roi Mohammed VI a reçu le 11 mars, au Palais Royal de Casablanca, les quatre nouveaux membres nommés à la Cour constitutionnelle, conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi organique de cette Cour, particulièrement les dispositions relatives au renouvellement du tiers de ses membres.

Il s'agit de Latifa El Khal et El Houssain Abouchi, membres nommés par Sa Majesté le Roi, de Mohamed Alami, membre élu par la Chambre des représentants et de Khalid Berjaoui, membre élu par la Chambre des conseillers.

Les âpres effets psychologiques du confinement

Comment en réduire l'impact



Après un mois d'enfermement, l'impact psychologique commence à se faire sentir. Il risque même de s'accroître avec le prolongement du confinement. D'autant que personnes n'en voit le bout pour l'instant. Pour s'en accommoder, chacun fait comme il le peut, avec les moyens du bord. Évidemment, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Littéralement, être confiné dans une villa avec piscine est certainement moins pesant que de vivre à quatre dans un T1. Avoir des enfants ou pas, ce n'est pas la même histoire non plus. Bref, l'impact du confinement est inégal et varie selon ses conditions. Pour en avoir le cœur net, nous avons posés la question à plusieurs personnes. En plus de l'angoisse pour leurs proches ou pour l'avenir, il y a la perte de lien social et de repères du quotidien. Leurs témoignages sont édifiants.

Tarik est père de trois enfants dont un en bas âge. Naturellement, avant de se faire du mordant pour lui-même, il s'en fait pour ses chérubins, dont l'aîné a récemment fêté tristement son anniversaire. Ça lui a fondu le cœur « Elle a pleuré à chaudes larmes car elle ne pouvait pas inviter ses amis et les membres de sa famille à la maison comme d'habitude. J'ai dû la consoler et lui rappeler qu'il y avait pire dans la vie. Surtout en ce moment. » Nous a-t-il confié, tout en avouant « Je n'étais pas prêt à ce genre de situation. » Sa femme non plus. Il nous explique qu'elle a beaucoup de mal à gérer les trois enfants en même temps. « Certes, on partage les tâches ménagères mais nos enfants sont encore petits. Donc entre leurs besoins et

l'école à distance, nous vivons des moments très difficiles. Des fois on n'arrive plus à suivre la cadence. En plus, il faut toujours garder à l'esprit qu'un enfant est plus fragile. Du coup on évite tant bien que mal de faire la démonstration de nos moments de détresse passagère. »

C'est un secret de polichinelles, les enfants aussi jeunes soient-ils ont cette formidable faculté de ressentir les émotions de leurs parents et de l'environnement. Par conséquent, ils ne sont pas dupes. La crise sanitaire actuelle et l'atmosphère qui en découle les impactent également « La plus jeune de mes filles, à chaque fois qu'elle touche quelque chose de salle, elle pense que c'est le coronavirus. » nous racontent Tarik. Heureusement que l'insouciance et la bonne humeur de ses petits est toujours d'actualité « Dans l'ensemble nos enfants sont devenus hyperactifs. Ils se réveillent plus tard que d'habitude et ne vont pas à l'école, donc ils ont plus d'énergie à revendre. Nous avons d'ailleurs décidé de bannir le chocolat et les sucreries pour qu'ils se calment un peu. » Assure notre interlocuteur. Mais pour lui, le chocolat, il s'en passera. Sportif accompli, il tente tant bien que mal d'échapper aux kilos de trop, en l'absence d'une activité physique intense qui lui manque tant, armer d'une empathie plus que nécessaire « je ne vous raconte pas ma galère. En plus de mon job en télétravail je suis obligé de rassurer les uns et les autres. Sans vous parlez du manque créer par l'absence d'activité sportive. Il y a aussi le fait de rester tous ensemble enfermés, ce qui a tendance à accentuer les défauts des uns et des autres. Mais bon

j'essaie tout de même de garder un bon climat familial. » Conclut-il.

A Fès, Chaymae a d'autres problématiques à résoudre. D'autres sentiments à dompter. « J'essaie de m'occuper comme je peux. J'ai fait une sorte de planning de la journée pour ne pas déprimer, sinon le temps paraît long. » Avance-t-elle. Mais rapidement, elle reconnaît que le plongeon dans l'inconnu d'un avenir incertain lui fait peur, surtout par rapport à ses études universitaires « Je dois aussi vous avouer que je stress un peu pour mes études vu que les stages ont été reportés ou annulés alors qu'ils sont toujours obligatoires. En tout cas j'ai hâte de retrouver mon rythme de vie habituel et revoir les personnes qui me sont chers. » Un scénario qu'elle n'est pas la seule à désirer.

Si Chaymae a pu rejoindre sa famille avant le début du confinement, Zineb n'a quant à elle pas eu cette chance « Quand on a annoncé le prolongement du confinement, mon moral était au plus bas. J'ai pleuré comme jamais car j'ai envie d'être auprès de ma mère et mes proches surtout à l'approche du Ramadan. Le fait d'être avec eux me rassure et m'apaise. Mais là c'est impossible. » Déploire-t-elle. Aujourd'hui, elle est en collocation où elle ne vit pas un conte de fée au quotidien, bien au contraire « C'est assez spacieux mais j'en peux plus. Certains mettent de la musique, d'autres se plaignent à longueur de journée. Et le pire c'est que je n'arrive plus à me concentrer sur mon mémoire. L'impact psychologique du Coronavirus existe bel et bien. Je peux vous l'affirmer. »

Chady Chaabi

Quelques idées pour vous remonter le moral

On ne sait pas ce qu'il serait advenu de l'humanité si elle n'avait pas à disposition ce formidable outil qu'est Internet. Internet n'est plus uniquement un moyen de communication, en ces temps, il sert aussi à faire passer l'amère pilule du confinement. La toile regorge d'idées pour se remonter le moral. Et il y en a pour tous les goûts. Voici quelques pistes piochées sur les réseaux sociaux pour sourire un peu et se détendre. Ça n'a jamais fait de mal. Au contraire, ça ne vous fera que du bien.

Voyager sans bouger

L'artiste Jamiroquai ne s'est pas trompé en intitulant ainsi un de ses opus les plus réussis. Voyager sans bouger, c'est un peu le rêve de tout le monde. Réjouissez-vous, car aujourd'hui ce rêve devient réalité. Une réalité par écrans interposés certes, mais ô combien rafraîchissante comparée à nos maisons en béton. Alors prêt pour embarquer dans un voyage de sept heures trente ? Disponible sur « tv.nrk.no », ce périple vous mènera de Bergen à Oslo et vous laissera amplement le temps de découvrir la beauté des paysages norvégiens. Et si vous n'en avez pas assez, une fois arrivé, vous pourrez embarquer pour 134 heures de bateau supplémentaires entre Bergen et Kirkenes.

Il faut rigoler

Comme le disait si bien le regretté Elie Kakou, « il faut rigoler ». Pour perpétuer la volonté de cet humoriste hors pair, on ne saurait trop vous recommander de visionner ou réviser autant que possible des spectacles ou encore des films comiques. Dans le cas où vous êtes du genre à ne pas quitter votre smartphone d'une semelle, on vous conseille l'un des comptes Instagram les plus tordants du moment. @ma-mouz ne fait pas uniquement pleurer de rire, il trie entre le drôle et le très drôle du Net. Entre les aphorismes du genre : « Aujourd'hui, peut-on rire de tout ? », les montages vidéos et les classiques de la peinture détournés, avec @ma-mouz, personne ne restera sur sa faim. Et si c'est le cas, nous avons la solution.

Des mets délicieux

Le secret pour ne pas prendre du poids en confinement demeure un mystère entier. Du coup quitte à s'enrober, pourquoi ne pas choisir des mets de qualité ? S'étoffer mais avec style. Les toques diffusant des conseils sur le Net sont légion mais trois d'entre elles ont attiré notre attention. Toutes sur Instagram, elles transmettent sans gêne leur secret pour vous aider à devenir de vrais cuisiniers. A commencer par les plats simples de Joseph Viola, faits avec les moyens du bord. Ou encore, les recettes délicates et en anglais de Taku Sekine, chef du restaurant Dersou et Cheval d'or, accompagné d'un apprenti de six ans, son enfant. Enfin, pour le désert, Jeffrey Cagnes, chef pâtissier de la maison Stohrer, se détache avec ses plats sucrés à vous en lécher les doigts. Mais à éviter tout de même, avec le coronavirus, on ne sait jamais.

C.C

Dr. Imane Rouhli, psychiatre et psychothérapeute

*La période de confinement
nécessite une adaptation et
un ajustement permanents
à la fois de nos émotions,
de nos comportements
et de nos pensées*



Libé : Ne plus pouvoir faire les courses de la même manière qu'avant, ne plus voir ses amis, ne plus prendre son petit café dehors le matin, tout ce qui faisait notre quotidien n'est plus, nos repères ont changé. Notre santé mentale est-elle en danger pour autant ?

Dr. Imane Rouhli : Avec le Covid-19 et le confinement, il est tout à fait normal de se sentir un peu plus stressé, un peu plus anxieux, confus, effrayé « par la mort », avoir une inquiétude pour la santé, un sentiment d'impuissance ou souffrir des troubles du sommeil notamment des cauchemars. Mais dépassé un certain seuil, cela pourrait mettre en danger notre santé mentale !

Pour beaucoup de personnes, cette situation s'apparente à un film d'horreur, à un cauchemar, est-ce parce que le cerveau peine à accommoder la situation actuelle au réel ?

La période de confinement, c'est de l'incertitude qui s'ajoute à notre vie quotidienne et qui nécessite une adaptation et un ajustement permanents à la fois de nos émotions, de nos comportements et de nos pensées.

L'impact psychologique au long cours au cas où nos stratégies d'adaptation sont dépassées pourrait être l'apparition de certains troubles psychiatriques : les troubles de stress aigu, la peur du social, le risque de dépression, le risque de PTSD stress post-traumatique et le risque de burnout (pour

les professions les plus sollicitées).

Les réseaux sociaux regorgent de recettes de cuisine et d'images de plats, peut-on assimiler ce genre d'occupations faciles et agréables à une manière de s'accrocher à la réalité et apaiser les angoisses ?

Rester connecté aux autres via les réseaux sociaux, débattre de sujets divers, partager des idées, essayer d'apprendre de nouvelles choses (cuisiner par exemple) peuvent être un moyen de prendre soin de sa santé mentale. Tout est question d'équilibre !

Le confinement a été prolongé pour un second mois, comment tenir dans la durée ?

En prenant soin de sa santé mentale et physique, mais aussi en prenant soin des personnes vulnérables psychologiquement, en particulier les enfants et les personnes souffrant de maladies mentales.

Quelles sont vos recommandations pour minimiser l'impact psychologique du confinement ?

1. Se tenir informé auprès de sources fiables. L'absence ou le manque d'information contribue à un sentiment d'insécurité, d'impuissance, à une perception irréaliste de la situation. Il est donc important de répondre à ce besoin en cherchant les informations utiles sans dépasser plus d'une heure par jour et éviter les chaînes avec des infos en boucle.

2. Renforcer sa résilience, cette ca-

pacité à résister, à récupérer ou à s'adapter aux conséquences d'un choc ou d'un changement. Rester chez soi étant la meilleure solution pour se protéger et protéger ses proches, vous pouvez essayer de créer des programmes journaliers et les appliquer, organiser un timing des activités. Prendre soin de son corps, essayer de rattraper le temps perdu. Quand vous vous réveillez, faites votre toilette et changez-vous comme si vous allez au travail ou à l'université.

3. Gérer vos émotions. Il est normal d'avoir des sentiments désagréables surtout en ce moment, vous pouvez bien évidemment utiliser différentes techniques pour les gérer : respiration, relaxation... Mais vous pouvez aussi rechercher un soutien social, exprimer ses émotions par différents biais : peinture, écriture... Ou encore se concentrer sur les émotions et les croyances positives : croire positivement nous aide à être confiants, en paix, réconfortés et énergétiques, ça nous inspire espoir et croyance en la vie.

Une personne nous a dit : «On doit apprendre à s'ennuyer», est-ce une bonne approche selon vous ?

On pourrait certes s'ennuyer, cependant le confinement permet de se recentrer sur soi et sur l'essentiel (les proches/ la famille), de développer un sentiment empathique, unis face au coronavirus. On apprécie d'être en vie et de survivre à la situation.

Quels sont les dangers qui guettent

les personnes isolées, avec des antécédents de souffrance psychologique ou d'affection psychiatrique ?

Certaines personnes verront leurs symptômes s'exacerber, par exemple les personnes souffrant d'un TOC de propreté ; d'autres personnes pourraient par crainte ou désespoir voir réapparaître une maladie, c'est le cas de la dépression. Il existe aussi un lien entre isolement et hallucinations. Le plus important est de garder le contact avec son médecin traitant et son entourage proche afin de préserver la continuité des soins.

Peut-on anticiper l'après-confinement ?

Plusieurs études soulignent « la survenue de pathologies psychiatriques sévères, et un rebond de la demande de soins en levée de confinement, auquel il convient de se préparer ». La déstigmatisation de la maladie mentale est primordiale !

Comment ce plongeon dans l'inconnu et cette impossibilité de nous projeter dans un avenir proche nous impactent-ils ?

L'impact de cette situation varie d'une personne à l'autre. Il varie en fonction de l'état antérieur, des capacités de résilience de chacun mais aussi de la qualité des échanges avec son entourage et des conséquences psychosociales engendrées par le confinement.

**Propos recueillis par
Chady Chaabi**

Près de 6.000 personnes interpellées en 48 heures

Les opérations sécuritaires menées pour imposer l'état d'urgence sanitaire décrété pour enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) ont permis l'interpellation, entre les 19 et 20 avril, de 2.993 personnes, dont 1.697 ont été placées en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les parquets compétents, alors que les autres ont été soumises aux procédures d'investigation, de pointage et de vérification d'identité, indique lundi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Dans un communiqué, la DGSN précise que depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par les pouvoirs publics, il a été procédé à l'interpellation d'un total de 50.136 personnes au niveau de l'ensemble des villes du Royaume, dont 27.172 ont été déferées devant les parquets compétents après la procédure de la garde à vue.

Ces interpellations se répartissent selon les préfectures de police et la sûreté régionale et provinciale comme suit: préfecture de police de Casablanca

(6.980), préfecture de police de Rabat (6.684), préfecture de police de Kénitra (5.324), préfecture de police de Marrakech (4.603), préfecture de police d'Oujda (4.468), préfecture de police d'Agadir (3.622), sûreté provinciale de Salé (3.109), préfecture de police de Meknès (2.618), préfecture de police de Béni Mellal (1.915), préfecture de police de Tétouan (1.883), préfecture de police de Fès (1.533), sûreté provinciale d'El Jadida (1.372), préfecture de police de Settat (1.217), préfecture de police de Tanger (1.212) sûreté provinciale d'Ouarzazate (1.011), préfecture de police de Laâyoune (831), sûreté régionale d'Errachidia (635), sûreté provinciale de Safi (459), sûreté régionale de Taza (454) et sûreté régionale d'Al Hoceima (206). Les opérations sécuritaires menées la veille ont, pour leur part, permis l'interpellation de 2.940 personnes, dont 1.692 ont été placées en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les parquets compétents, alors que les autres ont été soumises aux procédures d'investigation, de pointage et de vérification d'identité, indique di-

manche la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces interpellations se répartissent selon les préfectures de police et la sûreté régionale et provinciale comme suit: préfecture de police de Casablanca (6.566), préfecture de police de Rabat (6.296), préfecture de police de Kénitra (5.084), préfecture de police d'Oujda (4.308), préfecture de police de Marrakech (4.197), préfecture de police d'Agadir (3.408), sûreté provinciale de Salé (2.995), préfecture de police de Meknès (2.404), préfecture de police de Béni Mellal (1.836), préfecture de police de Fès (1.492), préfecture de police de Tétouan (1.576), sûreté provinciale d'El Jadida (1.266), préfecture de police de Tanger (1.181), préfecture de police de Settat (1.146), sûreté provinciale d'Ouarzazate (954), préfecture de police de Laâyoune (775), sûreté régionale d'Errachidia (596), sûreté provinciale de Safi (442), sûreté régionale de Taza (435) et sûreté régionale d'Al Hoceima (186).

La DGSN assure, dans ce cadre, que ses services continueront d'intensifier les opérations

de contrôle dans toutes les villes et de coordonner leurs interventions avec les différentes autorités publiques en vue d'imposer l'ap-

plication stricte et ferme de l'état d'urgence, à même de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.



Cinq personnes d'une même famille arrêtées à Casablanca

Les éléments de la police judiciaire du district de sûreté de Ben M'sik à Casablanca ont interpellé, dimanche soir, cinq personnes d'une même famille, âgés de 20 à 60 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de violation de l'état d'urgence sanitaire, d'outrage à des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions, de refus d'obtempérer et de vandalisme ayant provoqué des dégâts matériels sur un véhicule de police.

Les éléments de la police judiciaire étaient intervenus pour interpellier un suspect au quartier Sbata à Casablanca, qui faisait l'objet de plusieurs avis de recherche sur le plan national pour son implication présumée dans l'utilisation d'un véhicule sans l'autorisation de son propriétaire et agression avec violence sur mineur, mais un certain nombre de ses proches avaient opposé une résistance farouche à l'interpellation en jetant des pierres, ce qui a entraîné des dégâts matériels au niveau d'un véhicule de police secours, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, précisant que les éléments de la police, soutenus par des renforts, ont réussi à rétablir l'ordre et interpellé cinq suspects.

Quatre suspects ont été placés en garde à vue, tandis que le cinquième mis en cause a été placé à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, alors que les recherches et les investigations sont toujours en cours pour appréhender le reste des complices présumés de ces actes criminels, conclut le communiqué.

L'ensemble de la population carcérale d'Ouarzazate soumis au dépistage



La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a décidé de soumettre l'ensemble de la population carcérale de la prison locale d'Ouarzazate au test de dépistage du coronavirus, et ce après la contamination de fonctionnaires et détenus.

Dans un communiqué lundi, la DGAPR indique que l'ensemble de la population carcérale de cet établissement sera soumise à ce test pour déterminer les cas d'infection dans ses rangs, après que les tests auxquels ont été soumis tous les fonctionnaires de cette prison ont révélé la contamination de 36 fonctionnaires sur 61 faisant

partie du premier groupe et 24 sur 65 des fonctionnaires membres du groupe en service actuellement à l'établissement pénitentiaire, outre six détenus sur 17 en charge de missions au sein de la prison.

Tous les fonctionnaires et les détenus testés positifs suivront le protocole de traitement adopté par les autorités sanitaires, alors que les fonctionnaires non contaminés seront placés en quarantaine, relève la même source, qui met l'accent sur la nécessité de respecter strictement les mesures de prévention en mettant à la disposition du personnel les équipements de protection nécessaires, y compris des vêtements spéciaux.

La DGAPR a également décidé de désigner un nouveau directeur de cette prison et mobilisé le nombre suffisant de fonctionnaires d'autres établissements pour remplacer ceux, des deux groupes, exerçant dans la prison en question, ajoute le communiqué.

Cette décision intervient après que la Délégation a reçu les résultats des tests de dépistage du nouveau coronavirus, dont la réalisation a été annoncée le 19 avril pour lutter contre la propagation de ce virus au sein de la prison locale d'Ouarzazate, et auxquels ont été soumis tous les fonctionnaires de l'établissement, conclut la source.

Plus de 200.000 ménages titulaires du Ramed bénéficient des aides financières par jour

Plus de 200.000 ménages Ramedistes éligibles bénéficient des aides financières par jour, a annoncé le Comité de veille économique (CVE), qui a tenu lundi sa cinquième réunion de travail en mode visioconférence.

"Les membres du CVE se sont particulièrement félicités du rythme de distribution soutenu des aides financières qui a permis de servir plus de 200.000 ménages Ramedistes éligibles par jour et ce, dans le respect total des normes sanitaires exigées", a indiqué un communiqué du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cette opération nationale de grande ampleur se poursuit au niveau du monde rural avec un dispositif adapté à la dispersion spatiale des ménages concernés, poursuit la même source, notant que pour les ménages non-Ramedistes opérant dans le secteur informel dont les demandes sont en cours de validation, la distri-

bution des aides financières commencera incessamment.

Les membres du CVE ont, aussi, acté avec satisfaction la mise en œuvre rapide des mesures décidées lors du dernier Comité, relève la même source, notant qu'il s'agit, en particulier, de l'adoption par le Conseil de gouvernement du décret édictant les nouvelles conditions d'accès aux mesures exceptionnelles en faveur des employeurs affiliés à la CNSS et de leurs employés déclarés, qui subissent les répercussions de la propagation de la pandémie.

Dans le même sillage, l'opérationnalisation des mesures décidées à même d'appuyer les entreprises y compris celles titulaires des marchés publics en termes de paiement, de souplesse de fonctionnement, et d'exécution de marchés publics tenant compte de la force majeure, est sur la bonne voie, souligne le communiqué.

Sur le plan fiscal, afin d'expliquer les mesures annoncées lors du dernier Comité, une circulaire



sera rendue publique et opérationnelle le 22 avril, relève le ministère, ajoutant qu'à cet effet, un site web dédié de la Direction générale des impôts (DGI) sera mis à disposition des employeurs concernés.

A l'ouverture de la réunion, les membres du Comité ont salué la

décision du prolongement de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 mai prochain, prise par le gouvernement, plaçant la protection de la vie des citoyens à la tête des priorités nationales. Ces nouveaux délais sont, d'ailleurs, pris en compte par le CVE dans les scénarios prévus de redémarrage progressif des

activités économiques.

Ensuite, le ministre de l'Economie et des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, a fait le point sur l'état d'avancement des mesures déployées à ce jour, au profit des ménages impactés par les répercussions de la crise du Covid-19.

Les Ramedistes de Marrakech-Safi continuent à percevoir leurs subsides

Les ménages bénéficiaires du Régime d'assistance médicale (Ramed) dans les centres ruraux relevant des différentes provinces de la région Marrakech-Safi continuent de percevoir l'aide financière octroyée par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et ce, dans le respect strict des mesures sanitaires décrétées par les autorités compétentes.

Plusieurs agences bancaires et de transfert d'argent procèdent, ainsi, à la distribution de cette aide au profit des ménages opérant dans le secteur informel, et qui sont impactés par les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, en mobilisant notamment, à cette fin, des unités mobiles qui sillonnent le monde rural afin de

garantir le succès de cette opération.

Au niveau de la commune de Loudaya (préfecture de Marrakech), des citoyens, hommes et femmes, ont fait donc le déplacement pour percevoir l'aide fixée à 800, 1.000 et 1.200 DH, en fonction de la taille du ménage, a-t-on constaté sur place.

L'opération se déroulait dans le respect scrupuleux des mesures recommandées par les autorités compétentes pour enrayer la propagation de la pandémie, grâce à la prise de conscience dont ont fait montre les bénéficiaires qui ont veillé à prendre les précautions nécessaires, notamment en termes de respect de la distance de sécurité et du port des masques de protection.



Les aides du Fonds Covid-19 remises aux ménages ruraux de la préfecture de Fès

Les titulaires de la carte du Régime d'assistance médicale (RAMED) et les ménages opérant dans le secteur informel non-inscrits au Ramed, au niveau des communes rurales relevant de la préfecture de Fès, ont commencé, lundi, à percevoir les aides financières attribuées par le Fonds spécial de gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Cette opération se déroule dans le strict respect des mesures sanitaires préconisées par les pouvoirs publics, pour endiguer la propagation de la pandémie.

Adoptant toutes les précautions de distanciation sociale et portant des masques de protection, les bénéficiaires ont fait montre d'une prise de conscience généralisée en termes de prévention contre les éventuels risques de contamination.

Dans des déclarations à la MAP, les bénéficiaires des communes d'Ouled Taieb et Sidi Hrazem (Skhinate) ont exprimé leur gratitude à S.M le Roi Mohammed VI pour la Haute Sollicitude manifestée à leur égard durant cette période de confinement.

Ils ont également fait part de leur satisfaction quant au lancement de cette initiative louable au profit du monde rural, qui se déroule dans des conditions optimales.

Khalid El Bakkouchi, responsable dans une agence bancaire à Ouled Tayeb, a mis à cet effet l'accent sur les mesures d'accompagnement des citoyens dans l'opération de retrait des aides financières.

« Nous les assistons dans tout le processus, en commençant par la vérification du code secret reçu sur le numéro de téléphone du bénéficiaire et des données sur le système informatique, jusqu'au paiement de la somme due », a-t-il indiqué.

Des drones pour débusquer les contrevenants à l'état d'urgence sanitaire à Laâyoune



La commune rurale de Dcheira (province de Laâyoune) a fait appel à la technologie des drones pour veiller au respect des mesures prévues dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décidée par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du coronavirus.

Il s'agit de la première utilisation de drones par une commune dans les provinces du Sud du Royaume, en particulier dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, pour surveiller le respect par la population des restrictions imposées à

la circulation des personnes et débusquer les contrevenants au confinement.

Les images envoyées directement par ces drones sont utilisées par les autorités compétentes pour localiser les personnes qui violent les dispositions du décret instaurant l'état d'urgence sanitaire et des autres mesures de précaution, en particulier l'interdiction des rassemblements et de la circulation des personnes sauf pour nécessité, et l'obligation du port des masques de protection.

Le président de la commune de

Dcheira, Sidati Benmessaoud, s'est réjoui que cette commune de la province de Laâyoune soit la première dans les régions du Sahara marocain à faire appel à cette technologie pour imposer le respect des décisions des pouvoirs publics visant à prévenir tout risque de transmission du Covid-19.

"Cette expérience mérite d'être généralisée à toutes les communes de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra pour sévir contre les personnes qui violent l'état d'urgence sanitaire décrétée dans le Royaume", a-t-il déclaré.

Distribution de masques aux marins pêcheurs de Dakhla

Des masques de protection ont été distribués récemment aux marins pêcheurs du port de Dakhla, pour les aider à respecter les mesures préventives décidées par les autorités pour freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Supervisée par l'Association de recherche et sauvetage des vies humaines en mer à Dakhla, en coordination avec les autorités locales, cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des efforts déployés à l'échelle nationale comme au plan local, pour une meilleure mise en œuvre des mesures de précaution visant à endiguer cette pandémie.

L'opération de distribution gratuite de masques aux gens de mer au port de Dakhla, initiée en coordination également avec le Croissant-Rouge marocain section Dakhla, a été l'occasion pour sensibiliser les marins pêcheurs à l'importance du port des masques de protection dans la lutte contre la propagation du virus. Des conseils pratiques leur ont été prodigués à cette occasion sur l'utilisation correcte de ces masques.

Les marins pêcheurs ont également été sensibilisés sur cette pandémie et sur la nécessité de respecter les mesures préventives prises pour la préservation de leur santé et de leur sécurité, ainsi que sur l'importance de respecter les normes d'hygiène nécessaires et d'utiliser les moyens de stérilisation avant d'accéder aux bateaux.

Cette initiative a connu l'adhésion des marins pêcheurs qui ont affirmé leur engagement en faveur des efforts visant à lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

En parallèle, les bénévoles de cette association ont mené des opérations de désinfection des véhicules ayant accès au port et distribué des brochures sur les bonnes pratiques d'hygiène à adopter.

Le Conseil de Guelmim-Oued Noun lance son bureau d'ordre digital

Le Conseil de la région de Guelmim-Oued Noun a annoncé le lancement d'un "bureau d'ordre digital" en coordination avec l'Agence de développement du digital (ADD), dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics pour éviter la propagation du nouveau coronavirus.

Dans un communiqué, le conseil explique que cette initiative s'inscrit dans la foulée des dispositifs de précaution visant à garantir la sécurité des citoyens, des employés et des administrés, qu'ils soient du secteur public ou privé, en cette conjoncture exceptionnelle.

Cette mesure intervient également conformément aux directives gouvernementales et en application de la circulaire

du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, publiée le 1er du mois, ajoute-t-on.

Ce nouveau service permet aux usagers de déposer leurs correspondances administratives à distance, en échange d'un accusé de réception numérique contenant le numéro et la date de correspondance pour simplifier le suivi à distance, via l'adresse électronique ou par téléphone.

La présidente du conseil, Mbarka Bouaida, a souligné l'engagement des services de la région en faveur de toutes les mesures et initiatives prises par l'Etat durant cette période, appelant tout le monde à adhérer aux exigences de l'état d'urgence décrété par le gouvernement.

Distribution de produits alimentaires aux nécessiteux de Sidi Ifni

Des aides alimentaires ont été distribuées aux familles nécessiteuses de Sidi Ifni dans le cadre des mesures d'accompagnement de l'état d'urgence sanitaire décidé par les pouvoirs publics pour lutter contre le coronavirus.

Ces aides ont bénéficié dans un premier temps à plus de 20.000 familles dans la province de Sidi Ifni qui ont reçu des paniers comprenant de la farine, de l'huile, du riz, du sucre, du thé et des légumineuses.

Cette opération de solidarité est menée par l'Initiative nationale pour le développement humain, le conseil provincial de Sidi Ifni, les conseils communaux avec le soutien d'organisations de la société civile et de mécènes.

La deuxième phase de cette action sera lancée durant les premiers jours du mois sacré de Ramadan avec le concours d'autres partenaires dont la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'état d'urgence sanitaire, les autorités locales de Sidi Ifni oeuvrent de façon régulière pour assurer un

approvisionnement normal du marché local en produits de tous genres, dont les produits alimentaires, les légumes, les médicaments ainsi que les produits de désinfection et de stérilisation.



Renforcement des contrôles au niveau des confins de Khénifra

Les autorités locales de la province de Khénifra en collaboration avec les services de la Gendarmerie Royale de la province ont intensifié les mesures de contrôle sanitaire au niveau des limites provinciales, et ce dans le cadre des mesures barrières visant à enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Ainsi, trois grands barrages, qui s'organisent au niveau des limites provinciales de Meknès, d'Azrou et de Béni Mellal ont été renforcés par des équipes de contrôle médical et de désinfection.

Dans ce sens, chaque passager, et après contrôle de la régularité de son autorisation provisoire de déplacement, passe directement un test médical sur place sous forme de prise de température avant d'être soumis à un interrogatoire médical préliminaire et à une opération de désinfection de son véhicule. Le but étant de parer à toute

éventualité de contagion et de réduire au mieux le risque de prolifération de cette pandémie.

En plus des patrouilles mixtes et continues menées par les autorités locales de Khénifra, les services de la Gendarmerie Royale de la province ont déployé plusieurs systèmes de contrôle à distance à l'aide de drones pour s'assurer de la conformité du respect des mesures de confinement et de distanciation sociale.

Ces mesures et autres ont été entreprises à l'initiative de la province en étroite coordination avec les services de la Gendarmerie Royale de la province dans le souci de préserver à Khénifra son statut de "ville indemne" après la rémission totale du seul cas infecté par le Covid-19.

Hormis ce seul et unique cas positif au coronavirus à Khénifra, la situation épidémiologique au niveau de la province demeure saine et ne suscite aucune



inquiétude, après la guérison de l'unique cas, qui s'est complètement rétabli grâce aux efforts du personnel soignant civil et militaire.

Sur un autre registre, les éléments de la Gendarmerie Royale, en étroite collaboration avec les autorités locales, veillent au bon déroulement des opérations

de distribution de 35.000 kits alimentaires au profit des familles démunies et à faibles revenus, et ce dans l'ensemble des communes de la province.

Vaste opération de désinfection des véhicules à Tlat Sidi Bouguedra

La commune rurale de Tlat Sidi Bouguedra mène depuis 15 jours une vaste opération de désinfection et de stérilisation des véhicules de passage de cette commune, et ce dans le cadre des efforts visant à enrayer la propagation du coronavirus (Covid-19).

Cette commune rurale bénéficie d'un emplacement stratégique et se positionne comme un grand carrefour routier reliant plusieurs grandes villes du Royaume (Marrakech-Safi, Essaouira-El Jadida et Essaouira-Casablanca, Agadir-Casablanca entre autres).

"Eu égard à la position stratégique de Tlat Sidi Bouguedra, en tant

que passage incontournable, le conseil communal a mené une large campagne de désinfection et de stérilisation de tous les moyens de transport de passage, qui sont obligés de se déplacer durant l'état d'urgence sanitaire pour l'exercice de leurs activités professionnelles ou l'approvisionnement du marché national en produits de consommation", a indiqué à la MAP, le président du conseil de cette commune, Abdeljalil Nafdal.

Ainsi, le conseil a débloqué 80.000 DH pour cette opération comme première tranche, a-t-il souligné, relevant que cette action se poursuivra avec la même cadence du-

rant tout le mois sacré de ramadan.

Dans ce sens, il a fait savoir que cette instance élue compte, dans les prochains jours, installer un grand passage de désinfection et de stérilisation des véhicules dans la route reliant Marrakech à Safi au niveau de Tlat Sidi Bouguedra.

Ce passage de 10 mètres de longueur et 5 mètres de hauteur, permettra de stériliser les véhicules de passage de façon que ces moyens de transport qui traversent ce passage, soient exposés automatiquement au procédé de désinfection de tous les côtés, a-t-il noté.

Le conseil de la commune Tlat Sidi Bouguedra a confié la tâche d'installation de ce passage à une société spécialisée qui procédera au lancement des travaux d'installation au cours de la semaine prochaine, a-t-il souligné, ajoutant que le conseil procédera aussi à l'acquisition des produits de désinfection ainsi que des combinaisons de protection au profit des employés qui seront chargés de cette opération.

A cette occasion, Abdeljalil Nafdal a indiqué que cette initiative a été hautement saluée par les citoyens, qui ont exprimé leur intention de contribuer par une pompe-citerne, en plus d'autres matériels nécessaires pour cette campagne de désinfection et de stérilisation.



Distribution des "Salama Kits" à Tanger

La Coordination régionale de l'entraide nationale de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a supervisé, lundi à Tanger, la distribution des "Salama Kits" au profit des personnes âgées et en situation de handicap, et ce dans le cadre de la deuxième phase de l'opération "Salama" visant à soutenir cette catégorie.

Lancée par le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population, cette opération vise à distribuer les "Salama Kits" afin de protéger les personnes âgées et en situation de handicap du nouveau coronavirus (Covid-19).

Cette opération vise à distribuer au niveau de la région du nord un total de 450 "Salama Kits" comprenant notamment des outils de prévention, a précisé le Fonds des Nations unies pour la population dans un communiqué, notant que 300 kits sont mis à la disposition des centres de protection sociale, tandis que 150 kits sont destinés au profit des personnes en situation de handicap.

Ces kits se veulent une mesure permettant de renforcer et de maintenir les soins essentiels et le soutien apportés à ces catégories, tout en les adaptant aux nouveaux besoins, dans ce contexte de crise, a ajouté la même source, faisant savoir que la distribution de ces kits est accompagnée par des capsules vidéos pour répondre aux besoins spécifiques de ces populations les plus à risque.

L'opération "Salama", lancée début avril, en appui aux mesures prises par le gouvernement marocain pour lutter contre la pandémie du coronavirus, avait donné la priorité dans sa première phase aux femmes enceintes et aux professionnels de la santé, en particulier les sages-femmes.

Les prochaines étapes viseront les catégories sociales exposées au risque, telles que les femmes victimes de violence, les migrants et les prisonniers, ainsi que les femmes enceintes, et ce dans tout le Royaume, a conclu le communiqué.

Mobilisation générale contre le Covid-19 à Al Haouz



Depuis le déclenchement de la guerre au nouveau coronavirus et l'entrée en vigueur puis la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, les habitants de la commune d'Asni, à l'instar d'autres des différentes zones rurales comme urbaines de la province d'Al Haouz, se sont mis en mode confinement en toute spontanéité, faisant ainsi montre d'un degré élevé de responsabilité mais aussi d'une capacité inouïe d'adaptation.

Tout au long d'un trajet de plus d'une soixantaine de kilomètres au départ de Marrakech et à destination d'Asni, un espace splendide au pied des montagnes du Haut Atlas, le silence qui règne sur l'atmosphère reste le seul mot d'ordre, si ce n'est le bruit de quelques véhicules qui viennent, de temps en temps, interrompre cette quiétude dans laquelle plongeaient les paysages verdoyants d'Al Haouz et ce, depuis l'instauration du confinement.

Sur toutes les zones traversées, il semble que la nature a pris pleinement ses droits et le confinement sanitaire dicté comme mesure indispensable pour enrayer l'évolution de la pandémie du coronavirus a eu le mérite d'offrir une véritable "trêve" en faveur de l'environnement, permettant à cette région touristique de retrouver son éclat écologique d'antan.

Au carrefour menant vers la commune de Moulay Brahim à l'entrée du centre d'Asni, l'effervescence habituelle que connaissait cette zone en temps normal n'est qu'un beau souvenir. Pourtant, l'activité économique est maintenue pour arriver à répondre aux besoins des populations notamment, à l'approche du mois sacré du Ramadan où le rythme de consommation des ménages grimpe et les habitudes changent aussi.

A travers une tournée dans les épicerie, boucheries et points de vente de fruits et légumes ayant maintenu leur activité en marche, force est de constater que tous les produits sont offerts en abondance et que

les prix sont stables car, conformément aux mesures et consignes prises par les autorités locales, toute la priorité est de préserver le pouvoir d'achat des ménages en cette circonstance exceptionnelle que traverse le Maroc et d'assurer l'approvisionnement du marché de manière permanente et normale.

Bien que le souk hebdomadaire, les cafés et les restaurants traditionnels d'Asni ont fermé leurs portes, on veille au niveau de cette zone comme dans différentes communes de la province à ce que toutes les conditions d'une vie normale soient maintenues, tout en se conformant, scrupuleusement, au respect des mesures préventives imposées dans le cadre du confinement sanitaire.

A Asni, particulièrement dans la partie dite "Asni Lakdim (ancien)", comme ailleurs le confinement sanitaire est respecté à la lettre, certes, grâce à la mobilisation des autorités locales et des acteurs associatifs sur le terrain, à travers l'approche de proximité poursuivie mais aussi, en raison de la discipline, de la compréhension et de l'engagement dont font montre, au quotidien, les habitants de cette localité, illustrant ainsi leur esprit civique et citoyen.

Dans le cadre des mesures préventives adoptées pour endiguer la propagation de cette pandémie ayant terrassé le monde, des campagnes de nettoyage, de désinfection et de stérilisation des espaces publics, souks et administrations s'organisent voire même s'intensifient de manière systématique, grâce à l'implication effective des autorités locales, des instances élues et des acteurs associatifs.

La lutte contre le coronavirus c'est aussi l'heure aux valeurs d'entraide et de solidarité. Dans ce sens, Asni, comme d'ailleurs toutes les communes de la province, vit depuis le déclenchement de cette crise, au rythme d'une série d'actions et de campagnes de dons de denrées de première nécessité et d'aides, au profit des familles et des personnes nécessiteuses directement

impactées par les répercussions socioéconomiques de cette pandémie.

A ce niveau, plusieurs bienfaiteurs et acteurs associatifs, appuyés par les autorités locales ont répondu présents au devoir national en se montrant proches et solidaires des couches les plus vulnérables, dans une illustration inouïe des vraies valeurs qui caractérisent la société marocaine.

Bref, à Asni, bourgade où il fait beau vivre même en cette période de distanciation sociale, le confinement est synonyme d'une immersion au cœur de la nature. Dans différents villages et sites même ceux les plus isolés en montagnes comme dans les plaines et les collines, la vie suit son cours normal bien que ces zones apparaissent désertes et ne reçoivent plus de visiteurs tant marocains qu'étrangers parmi les férus des paysages naturels à couper le souffle.

Une zone paisible où le confinement a été vite respecté par la population locale qui se montre "patient" et très attentive aux consignes des autorités compétentes, et espère sortir de cette crise dans les plus brefs délais et avec les moindres pertes.

"Ici à Asni comme dans différentes zones de la province notamment, celles rurales, le confinement est totalement différent de celui qu'on observe en ville. Il s'agit, certes, d'une situation exceptionnelle qu'on vit, mais cela n'a guère impacté le quotidien des familles qui s'attachent à mener leur vie de manière normale sans stress, ni angoisse", a confié à la MAP, Abdelmajid Ajjar, habitant à Asni et président de l'Association Tifaouine.

Et pour preuve, malgré le confinement sanitaire en vigueur, les pères de familles notamment, ceux qui s'adonnent à l'agriculture traditionnelle, n'hésitent pas à vaquer à leur activité et ce, dans le respect le plus scrupuleux des consignes sanitaires, en se confinant dans leurs petits champs pour travailler la terre. Leur espoir étant de parvenir à nourrir leurs familles, tandis que les

femmes aux foyers s'occupent de leurs progénitures en assurant cuisine et autres tâches ménagères.

"La particularité de cette région c'est qu'on ne dispose pas de grandes superficies agricoles. Les seules parcelles disponibles sont dédiées aux cultures de subsistance, et le fait de passer la journée dans son propre champ aide beaucoup à casser la routine et surmonter le stress qui pourraient s'installer dans les ménages à cause du confinement", a-t-il estimé, notant que parmi les difficultés rencontrées par la population durant cette période de confinement, figurent celles liées à la commercialisation de leurs produits et à l'approvisionnement. Et de faire observer que grâce à l'intervention et à la mobilisation constante des autorités locales, on veille à transcender toutes ces difficultés, étant donné que les sorties pour approvisionnement sont assujetties à des autorisations de circulation exceptionnelle délivrées par les autorités compétentes et ce, dans le respect strict des lois et directives en vigueur, se félicitant que le confinement se déroule dans de meilleures conditions et qu'à l'heure actuelle aucun cas confirmé de contamination au coronavirus n'a été enregistré au niveau du cercle d'Asni.

"Les citoyens ont fait montre d'un degré élevé de responsabilité et de civisme en s'engageant dès le départ à se conformer aux consignes de l'état d'urgence sanitaire.

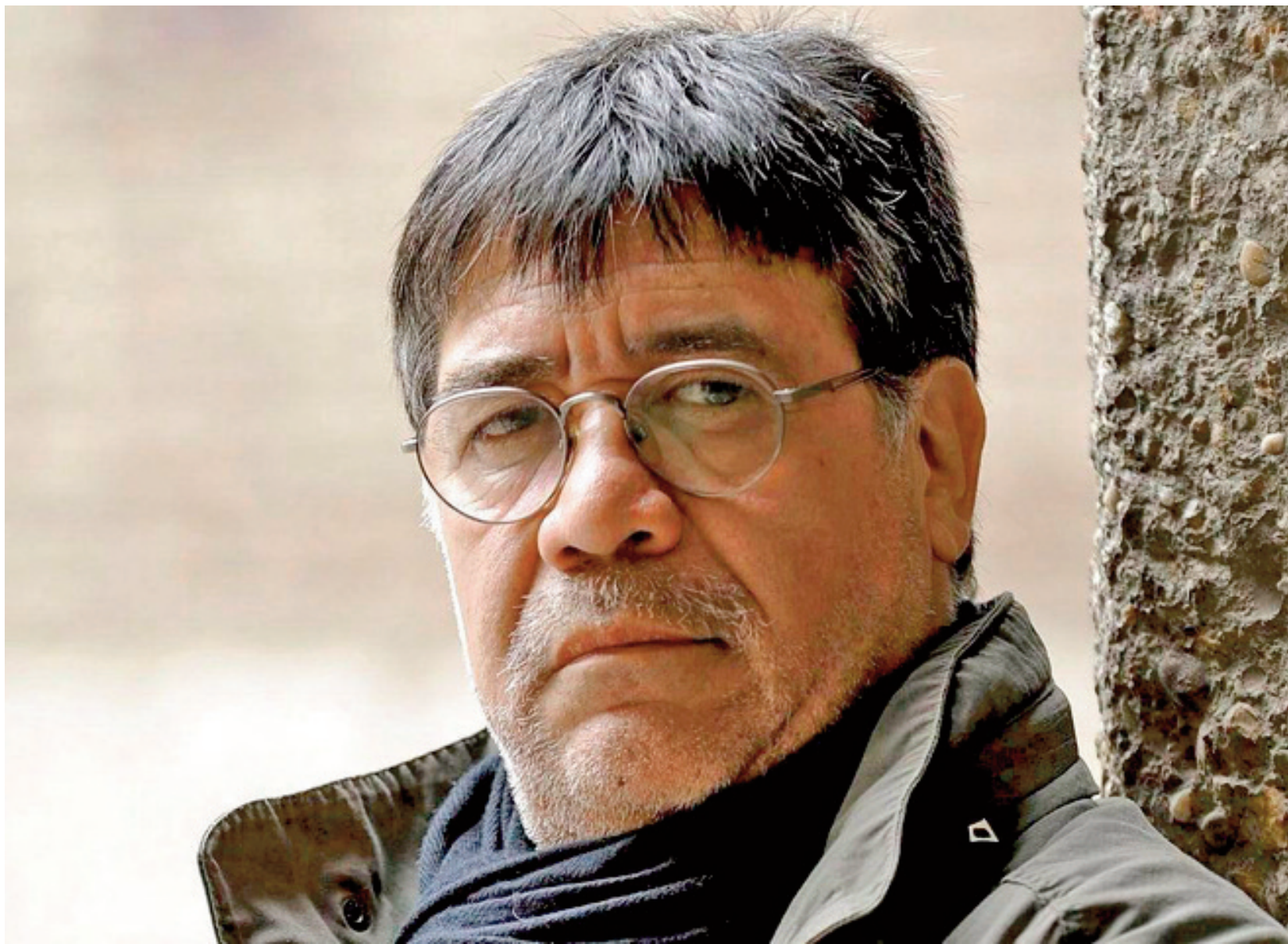
A Asni, la synergie entre autorités locales, habitants et acteurs associatifs est exemplaire et à saluer et cette symbiose a eu pour effet de réduire la pression sur le citoyen", s'est réjoui Abdelmajid Ajjar, mettant en avant tout l'effort déployé aussi en matière de propreté et d'hygiène pour permettre aux habitants de jouir d'un cadre de vie agréable et de préserver l'environnement, sachant que la zone est également à vocation touristique.

Sur les préparatifs au mois sacré du Ramadan, il a salué les mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché en denrées alimentaires, notant qu'au sein des familles, on a constaté une certaine économie et une gestion rationnelle des dépenses de manière à pouvoir s'adapter rapidement à ce mois béni.

Et de souligner qu'à Asni, la devise demeure celle de l'entraide sociale et de la culture du partage entre les familles et les voisins au niveau des villages, ce qui permet d'atténuer les souffrances des personnes et de combler leurs déficits, appelant les habitants à faire preuve de davantage de patience et d'engagement à travers le respect scrupuleux des mesures préventives en vue de surpasser cette crise.

In fine, il se trouve qu'à Asni, en ces temps de coronavirus, comme d'ailleurs dans plusieurs zones rurales, tous les dispositifs sont pris pour permettre aux populations locales de continuer à mener une vie des plus normales, qui puise sa singularité dans la simplicité et la spontanéité, mais aussi dans la conviction que demain ne pourrait être que meilleur tant que les valeurs de solidarité, de partage et d'entraide entre tous continuent d'exister et de se nourrir grâce aux bonnes volontés.

Portrait



Luis Sepúlveda, écrivain engagé, mort du Covid-19

L'écrivain chilien Luis Sepúlveda, mort du Covid-19 en Espagne à 70 ans, était un auteur engagé, condamné à quitter son Chili natal sous la dictature de Pinochet.

Connu pour son best-seller "Le vieux qui lisait des romans d'amour", l'auteur

était hospitalisé depuis un mois et demi à Oviedo dans la région des Asturies où il résidait depuis plus de 20 ans.

Sepúlveda est l'auteur d'une vingtaine de romans (dont des thrillers), chroniques, récits, nouvelles et fables pour enfants traduits dans une cinquantaine de pays.

Né en octobre 1949 à Ovalle, ville située au nord de la capitale chilienne Santiago, l'auteur a milité très jeune dans les jeunesses communistes puis dans une branche du Parti socialiste. Ce qui lui vaut d'être arrêté en 1973 par le régime du général Augusto Pinochet.

Il évoquera cette sombre période dans "La folie de Pinochet" ("La locura de Pinochet", 2003).

"J'écris parce que je crois à la force militante des mots", disait l'auteur qui a attendu 2017 pour retrouver sa nationalité chilienne dont il avait été privé par Pinochet.

Emprisonné pendant deux ans et demi, il est assigné à résidence grâce à l'intercession d'Amnesty International et parvient à s'échapper, restant près d'un an dans la clandestinité. Repris, il est condamné à 28 ans de prison, une peine commuée en exil encore grâce à Am-

nesty. Il quitte en 1977 le Chili où il ne reviendra jamais s'installer.

Censé s'exiler en Suède, le jeune homme s'échappe lors d'une escale en Argentine pour commencer un périple de plusieurs années en Amérique du Sud où il fonde des troupes de théâtre en Equateur, au Pérou, en Colombie et s'engage dans la lutte armée aux côtés des sandinistes au Nicaragua.

Un programme d'études pour l'Unesco l'amène à partager en 1978 la vie pendant un an des indiens Shuars qu'il mettra en scène dans "Le vieux qui lisait des romans d'amour", publié en 1992.

Traduit en 35 langues, ce premier roman ("Un viejo que leía novelas de amor") de Sepúlveda est une invitation à repenser notre rapport à la nature.

Empruntant la forme du conte, l'auteur chilien y raconte l'histoire d'Antonio José Bolívar, qui connaît le peuple amazonien des Shuars (également appelés Jivaros par les envahisseurs espagnols). Lorsque des villageois les accusent à tort du meurtre d'un chasseur blanc, le vieil homme quitte ses romans d'amour, seule échappatoire à la barbarie des hommes, pour chasser le vrai coupable, une panthère majestueuse.

Succès planétaire, ce roman a été adapté au cinéma en 2001 par Rolf de Heer ("The Old Man Who Read Love Stories"), avec Richard Dreyfuss dans le rôle principal.

Parti d'Amérique latine, Sepúlveda s'installe à partir de 1982 en Europe, d'abord à Hambourg en Allemagne où il fait du journalisme et travaille plusieurs années pour Greenpeace avec qui il sillonne les mers.

Retrouvant sa première femme, la poétesse Carmen Yañez, torturée sous la dictature chilienne, l'écrivain s'établit en 1996 à Gijón, dans les Asturies.

Luis Sepúlveda, qui a aussi eu une activité, toutefois marginale, de scénariste et de réalisateur, a aussi écrit, entre autres parutions, "Le neveu d'Amérique" ("Patagonia express", 1996), "Les roses d'Atacama" ("Historias marginales", 2001) ou "La fin de l'histoire" ("El fin de la historia", 2016).

Un autre de ses grands succès fut "Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler" ("Historia de una gaviota y del gato que le enseñó a volar", 1996), à destination des "jeunes de 8 à 88 ans" qui a donné lieu à un film d'animation.

“

J'écris parce que je crois à la force militante des mots



Le pétrole rebondit, l'Europe assouplit ses restrictions



Forts de signes de ralentissement de l'épidémie de coronavirus, certains pays d'Europe, dont l'Allemagne, commencent à assouplir progressivement le confinement qui a mis l'économie à l'arrêt et provoqué un effondrement historique du prix du pétrole, lequel rebondit toutefois mardi après avoir atteint un niveau négatif jamais vu dans l'histoire.

Le cours du baril, passé en dessous de zéro pour la première fois face à une chute vertigineuse de la demande et à des réserves américaines proches de la saturation, a repris un peu de force mardi matin en Asie, pour revenir légèrement au-dessus de zéro. Le baril de 159 litres de pétrole brut coté à New York pour livraison en mai avait terminé lundi à -37,63 dollars, après un plongeon épique.

"Le problème c'est qu'en ce moment dans le monde, personne ne conduit de voiture", a observé le président américain Donald Trump. "Les usines sont fermées et les commerces sont fermés."

Pour le Premier ministre russe Dimitri Medvedev, une entente de type cartel pourrait expliquer cette chute spectaculaire du prix de l'or noir. "Ce à quoi nous assistons en matière de contrats à terme sur le pétrole rappelle beaucoup une entente de type cartel", a écrit mardi M. Medvedev sur sa page Facebook, préconisant des mesures pour calmer le marché.

Jugeant la pandémie de coronavirus "sous contrôle", l'Allemagne - qui recense 140.000 cas et environ 4.400 décès - a commencé à assouplir les mesures de confinement, une délicate

opération dans une Europe cloîtrée depuis des semaines. Le Vieux Continent a aussi payé, à ce stade, le plus lourd tribut à la maladie Covid-19, comptant près des deux tiers des plus de 168.000 morts recensés dans le monde lundi.

Les autorités allemandes ont autorisé la réouverture des magasins d'une surface inférieure à 800 m² : commerces d'alimentation, librairies, garages, magasins de vêtements et autres fleuristes peuvent de nouveau accueillir des clients.

A Leipzig, Manuela Fischer, propriétaire d'une boutique de mode, se disait "incroyablement heureuse" de rouvrir son commerce, en sortant ses modèles en terrasse sous le soleil printanier.

Lieux culturels, bars, restaurants, terrains de sports demeurent néanmoins fermés. Les grands rassemblements tels que les concerts ou compétitions sportives sont toujours interdits, au moins jusqu'à fin août. Ecoles et lycées rouvriront progressivement à partir du 4 mai. Les rassemblements de plus de deux personnes restent proscrits, une distance minimale de 1,5 mètre est censée être observée dans les lieux publics, et le port du masque "fortement recommandé".

La situation reste "fragile", a prévenu la chancelière Angela Merkel. "Nous sommes au début de la pandémie et nous sommes encore loin d'être sortis de l'auberge", a-t-elle déclaré, jugeant qu'il serait "extrêmement dommage de connaître une rechute".

Cette stratégie de sortie de crise, mise en oeuvre par l'Allemagne, locomotive économique du Vieux Continent, est scrutée par une Europe qui vit

sous cloche depuis près d'un mois, et dont certains pays s'apprentent à entamer le défi du déconfinement à mesure que la maladie y apparaît contenue.

Signe de l'urgence économique, la Banque d'Espagne prévoit pour 2020 une chute vertigineuse, "sans précédent dans l'histoire récente", de 6,6% à 13,6% du PIB de la quatrième économie de la zone euro en raison de la pandémie. Au Royaume-Uni, les entreprises ont fait faillite par milliers entre début mars et mi-avril et en bien plus grand nombre qu'il y a un an, d'après une étude parue lundi.

En Serbie, certaines mesures de restriction seront assouplies. Les per-

sonnes de plus de 65 ans pourront ainsi sortir se promener trois fois par semaine, si elles restent près de chez elles.

La Norvège a commencé lundi à rouvrir ses "barnehager", établissements qui englobent crèches et école maternelle, premier pas d'une levée lente et progressive des restrictions créées mi-mars.

"Il était si impatient qu'on a dû quitter la maison plus tôt pour venir ici et voir les autres enfants", raconte Silje Skifjell au sujet de son aîné, après avoir confié ses deux garçons, Isaak et Kasper, au personnel. "Il était tellement heureux de revoir ses copains".

Au Danemark, les petits commerces ont reçu lundi la permission de rouvrir leurs portes, à condition d'appliquer de strictes mesures d'hygiène et de séparation.

La France, l'Espagne et l'Italie, très touchées par l'épidémie, se préparent elles aussi à de premières mesures de déconfinement dans les jours ou les semaines à venir.

L'Italie a été le pays le plus affecté (24.114 décès), suivie de l'Espagne (20.852), la France (20.265) et du Royaume-Uni (16.509), selon un dernier bilan établi à partir de sources officielles.

Certains de ces pays enregistrent des signaux encourageants: en Italie, le nombre de malades a baissé lundi pour la première fois, ce que le chef de la protection civile Angelo Borelli a qualifié de "donnée positive". Et au Royaume-Uni, 449 morts ont été enregistrés lundi, soit le plus faible bilan quotidien depuis le 6 avril.

La France a fait lundi un premier pas en autorisant à nouveau, sous

conditions, les visites aux pensionnaires des maisons de retraite.

En Italie, les premières mesures d'allègement ne seront pas prises avant le 3 mai. Mais peu à peu, les entreprises rouvrent, même si c'est de façon partielle et avec beaucoup de précautions.

En Espagne, la morgue improvisée dans une patinoire de Madrid, un moment symbole de l'hécatombe, fermera mercredi.

En revanche au Royaume-Uni, le confinement instauré le 23 mars a été prolongé d'au moins trois semaines jeudi et le gouvernement n'envisage pas encore d'en sortir.

Même son de cloche aux Etats-Unis, pays officiellement le plus endeuillé au monde par le Covid-19, qui a déploré lundi 1.433 morts en 24 heures. Si Donald Trump a dévoilé un plan pour relancer l'économie de la première puissance mondiale, la majorité du pays est encore confinée. Au grand dam des Américains "anti-confinement" qui après le Texas et une dizaine d'autres Etats ce week-end, ont manifesté lundi à Harrisburg, en Pennsylvanie.

"La nouvelle normalité" nécessitée par le virus "ne veut pas dire que nous devons sacrifier nos libertés pour la sécurité de notre pays" a lancé, depuis le haut des marches du Capitole, un parlementaire local républicain, Aaron Bernstein, alors que la foule scandait "USA! USA! USA!", comme dans les meetings électoraux du président Trump, suspendus par l'épidémie.

Le président Trump a annoncé lundi soir une "suspension temporaire" de l'immigration aux Etats-Unis pour "protéger les emplois" des Américains.



Angela Merkel
Nous sommes au début de la pandémie et nous sommes encore loin d'être sortis de l'auberge

Le coronavirus risque d'aggraver les crises alimentaires

La pandémie de coronavirus risque de venir aggraver en 2020 la situation des populations au bord de la famine, déjà en forte augmentation en 2019, prévient un rapport de l'ONU.

Quelque 135 millions de personnes dans le monde dans 55 pays affectés par les conflits et les problèmes climatiques, étaient en situation "d'insécurité alimentaire aiguë" en 2019, indique le rapport mondial sur les crises alimentaires 2020, publié mardi par diverses agences de l'ONU et des bailleurs de fonds internationaux.

Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis quatre ans qu'existe cette étude, présentée mardi au Conseil de sécurité par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (Pam).

En 2019, c'est encore l'Afrique qui paye le plus lourd tribut à cette situation, avec 73 millions de personnes touchées, soit plus de la moitié.

Parmi les pays dont la population est la plus fortement affectée par ce fléau, le Soudan du Sud (61%), le Yémen (53%) ou l'Afghanistan (37%), entre autres.

"Les conflits étaient toujours le principal moteur des crises alimentaires en 2019, mais les conditions climatiques extrêmes et les chocs économiques sont devenus de plus en plus importants", indique le rapport, qui met en garde sur le facteur aggravant que pourrait constituer le coronavirus.

L'augmentation de 22 millions de personnes touchées par rapport à l'édition 2019 prend en compte l'ajout de pays ou de régions supplémentaires, mais en comparant les 50 pays qui se trou-



vaient dans les rapports 2019 et 2020, la population en crise "est passée de 112 à 123 millions", indiquent les auteurs du rapport.

Une aggravation de l'insécurité alimentaire notamment sensible dans des zones de conflit comme la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, ou des pays touchés par une aggravation de la sécheresse ou de leur situation économique, comme Haïti, le Pakistan et le Zimbabwe.

Sur le plan économique, la situation pourrait très rapidement s'aggraver pour les 55 pays

concernés par ces crises alimentaires et listés par le rapport, compte tenu de l'épidémie de coronavirus.

Ces derniers ont "une capacité très limitée voire inexistante à faire face aussi bien aux conséquences sanitaires qu'économiques" de cette crise, indique un propos introductif qui sonne comme une alerte.

Outre les problèmes logistiques qu'engendre cette crise, qui menace l'approvisionnement des pays recensés dans le rapport, la pandémie de coronavirus "pour-

rait augmenter le niveau d'insécurité alimentaire d'autres pays", indique le rapport, qui cite notamment les pays exportateurs de pétrole, alors que l'or noir a subi cette semaine un plongeon historique.

Un constat à l'unisson de celui formulé par l'ONG Oxfam, ce mardi: selon elle, en Afrique de l'Ouest, l'impact de l'épidémie de Covid-19 ajoutée aux problèmes de sécheresse et à l'insécurité dans la région pourrait provoquer un quasi-triplement du nombre de personnes menacées par la faim, à

50 millions en août contre 17 millions en juin.

Parmi les pays de la Cédéao (Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest), figurent quelques-uns des plus gros importateurs de riz au monde, lesquels ont dû observer avec inquiétude les soubresauts de ce marché, ces dernières semaines.

Cette denrée alimentaire de base a connu récemment une "flambée" des prix, a souligné auprès de l'AFP Abdolreza Abbasian, économiste principal à la FAO.

La pandémie remet en cause le modèle de délocalisation des services

À Bangalore comme à Manille, la pandémie de coronavirus paralyse le fonctionnement des services délocalisés, poussant les grandes entreprises dont ils dépendent à "relocaliser" des emplois ou accélérer le passage à l'automatisation.

Avec les confinements en vigueur en Inde et aux Philippines, les restrictions engendrent un cauchemar logistique pour les centres d'appels et autres services d'appui ("back-office"), délocalisés dans ces pays par des entreprises internationales en raison du coût moindre de la main-d'œuvre locale.

Mais, à cause des règles strictes régissant l'accès aux données confidentielles --comme des données bancaires-- de clients habitant à l'autre bout du monde, les équipes de ces services délocalisés peuvent difficilement travailler à la maison.

Et de nombreux employés philippins ou indiens vivent dans des logements surpeuplés avec une mauvaise connexion internet. Certaines entreprises n'ont même pas les moyens de fournir à leurs salariés l'équipement pour travailler à domicile, comme des ordinateurs portables.

"Le secteur des services délocalisés ne se prête pas au travail à la maison", constate le consultant Vivek Sood, auteur du livre "Outsourcing 3.0". "Nous parlons d'entreprises qui demandaient à leurs employés de laisser leurs stylos et crayons à l'extérieur du bureau pour des raisons de sécurité."

Soucieuses de rester opérationnelles, certaines sociétés ont choisi d'avoir des employés vivant sur leur lieu de travail. Vodafone India, par exemple, a "organisé des dispositions d'hébergement temporaire dans nos centres de données, mis à disponibilité

de la nourriture et des produits d'épicerie sur les lieux cruciaux".

Ces pratiques s'attirent de vives critiques de syndicats, qui ont reçu des informations de certains employés "en quarantaine de fait et enfermés dans leurs bureaux", a indiqué à l'AFP Mylene Cabalona, présidente du Business Process Outsourcing Industry Employees' Network (BIEN).

Début avril, le quotidien Financial Times a publié des photos montrant selon lui des employés dormant sur le sol d'un centre d'appels aux Philippines, vivant dans ce que le journal décrit comme des conditions "inhumaines".

Anthony Esguerra, qui travaille dans une société de Manille gérant les données d'une entreprise chinoise de jeu vidéo en ligne, juge que 80% de ses opérations sont perturbées en raison du confinement.

"Le processus de réponse aux re-

quêtes de joueurs a vraiment ralenti, vu que notre accès à internet est limité par rapport au temps où nous travaillions au bureau", explique-t-il à l'AFP.

Certaines sociétés, comme l'entreprise de télécoms Spark New Zealand, ou le fabricant taïwanais de matériel informatique Acer - qui s'appuie sur un centre d'appels aux Philippines pour répondre à ses consommateurs néo-zélandais et australiens -, demandent même au public de ne plus appeler leur service client.

D'autres grandes entreprises dépendant de services délocalisés en Inde et aux Philippines ont d'ores et déjà annoncé qu'elles prévoient de recruter des centaines de personnes dans leur pays d'origine, où elles pourraient mieux s'adapter à la situation. C'est notamment le cas des sociétés australiennes Telstra et Optus, ou de Virgin Media au Royaume-Uni.

L'opérateur Optus cherche ainsi à

recruter 500 personnes en Australie, annonçant qu'il avait abandonné le credo selon lequel "la diversité des lieux nous rendrait résilients à toutes les perturbations".

Mais à plus long terme, la pandémie de coronavirus risque d'accélérer le passage à l'automatisation pour ce type de services, qui verra l'intelligence artificielle effectuer des tâches aujourd'hui dévolues à des hommes et femmes, estiment les experts.

"L'intelligence artificielle ne se met pas en grève, elle peut travailler 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et pose moins de problèmes", explique Michael Czinkota, professeur de commerce international à l'université Georgetown de Washington.

Telstra, qui comptait déjà réduire de deux-tiers ses capacités de centres d'appels d'ici 2022, vise désormais à accélérer son passage à l'intelligence artificielle.



Trump va suspendre l'immigration

Face à "l'ennemi invisible" du coronavirus, le président Donald Trump a annoncé "suspendre temporairement" l'immigration aux Etats-Unis pour "protéger les emplois" des Américains et l'économie du pays, aujourd'hui le plus touché par la pandémie.

"A la lumière de l'attaque de l'Ennemi Invisible, et face à la nécessité de protéger les emplois de nos GRANDS citoyens américains, je vais signer un décret présidentiel pour suspendre temporairement l'immigration aux Etats-Unis", a tweeté Donald Trump.

Le coronavirus, qu'il qualifie d'"ennemi invisible", a déjà tué plus de 42.000 personnes aux Etats-Unis, nouvelle ligne de front de la maladie. Près de 22 millions d'Américains ont perdu leur travail en raison de l'épidémie.

Depuis son apparition en décembre dans le centre de la Chine, le Covid-19 a fait au moins 167.594 morts dans le monde. La Chine a jugulé la maladie, qui a ensuite frappé l'Europe (deux tiers des décès dans le monde) et aujourd'hui les Etats-Unis.

Le président-millionnaire, candidat à sa réélection en novembre 2020 et dont la limitation de l'immigration est un des habituels chevaux de bataille, n'a donné aucun détail sur la manière dont il entendait appliquer cette mesure, et pour combien de temps. Mais il pourrait signer un décret en ce sens dès mardi, selon le Washington Post.

Face à l'expansion de l'épidémie, il avait dès janvier restreint les déplacements avec la Chine, avant d'interdire les voyages entre les Etats-Unis et la plupart des pays européens à la mi-mars.

Donald Trump s'est depuis montré impatient de relancer la

machine économique face aux efforts déployés pour lutter contre la maladie et a encouragé les manifestants en colère contre les mesures de confinement dans certains Etats.

Cette annonce intervient alors que le pétrole a connu lundi un effondrement historique: le cours du baril à terme est passé en dessous de zéro pour la première fois, conséquence d'une chute vertigineuse de la demande et des réserves américaines proches de la saturation.

Le prix du baril américain de pétrole brut coté à New York pour livraison en mai s'est ainsi effondré à -37,63 dollars: ces barils américains ont perdu toute leur valeur et les investisseurs souhaitant s'en délester n'ont d'autre choix que de mettre la main à la poche pour trouver preneur.

Le cours de l'or noir s'est toutefois redressé mardi matin en Asie en revenant légèrement au-dessus de zéro.

"Le problème c'est qu'en ce moment dans le monde, personne ne conduit de voiture", a résumé à sa manière le président américain Donald Trump. "Les usines sont fermées et les commerces sont fermés".

Au moins 4,5 milliards de personnes dans 110 pays ou territoires vivent aujourd'hui confinées ou contraintes de limiter leur déplacement pour tenter d'endiguer la propagation du Covid-19, soit près de six humains sur dix (environ 58%).

Au-delà du drame humain et sanitaire, le coût économique s'annonce énorme pour un monde moderne ultra-connecté, qui vit au rythme des indices de croissance. L'impatience gagne également des populations forcées de se cloîtrer, dans un confort relatif en Europe,

mais dans la pauvreté et la misère sur d'autres continents.

En Europe, plusieurs pays - Allemagne en tête, mais aussi Autriche, Norvège, Danemark - ont commencé à assouplir les mesures de confinement, tout en conservant des mesures de "distanciation sociale".

Mais "aller trop vite serait une erreur, c'est ce qui m'inquiète", a souligné la chancelière allemande Angela Merkel, qui a appelé à maintenir la discipline. "Nous sommes au début de la pandémie et nous sommes encore loin d'être sortis de l'auberge", a-t-elle déclaré.

La célèbre Fête de la bière de Munich, prévue cette année du 19 septembre au 4 octobre, est annulée, ont d'ailleurs annoncé mardi les

autorités locales. "Les risques étaient tout simplement trop élevés" avec plus de 6 millions de visiteurs attendus, dont un tiers venant de l'étranger et d'Asie en particulier, ont-elles jugé.

C'est une première depuis la Seconde Guerre mondiale, mais cette gigantesque fête, "célèbre" aussi pour ses excès liés à l'abus d'alcool, avait déjà été victime d'une épidémie: entre 1854 et 1873, elle n'avait pu se tenir en raison du choléra.

Dans la plupart des pays concernés, lieux culturels, bars, restaurants, terrains de sports demeurent néanmoins fermés. Ecoles et lycées rouvriront progressivement. Et les grands rassemblements tels que les concerts ou compétitions sportives, sont toujours interdits.

La France, l'Espagne et l'Italie, très touchées par l'épidémie, se préparent elles aussi à de premières mesures de déconfinement dans les jours ou les semaines à venir. Le gouvernement français a déjà assoupli le confinement dans les établissements pour personnes âgées.

Sur le Vieux Continent, l'Italie a été le pays le plus affecté (24.114 décès), suivie de l'Espagne (20.852), la France (20.265) et le Royaume-Uni (16.509), selon un dernier bilan établi à partir de sources officielles.

Certains de ces pays enregistrent des signaux encourageants: en Italie, le nombre de malades a baissé lundi pour la première fois. Et au Royaume-Uni, 449 morts ont été enregistrés lundi, soit le plus faible bilan quotidien depuis le 6 avril.

En Italie, les premières mesures d'allègement ne seront pas prises avant le 3 mai. Mais peu à peu, les entreprises rouvrent, même si c'est de façon partielle et avec beaucoup de précautions.

En revanche au Royaume-Uni, le confinement instauré le 23 mars a été prolongé d'au moins trois semaines. En France, des heurts nocturnes ont été signalés ces derniers jours avec les forces de l'ordre dans des quartiers populaires en banlieue parisienne et à Strasbourg (est), nouveaux signes que le confinement commence à peser sous le soleil printanier.

Dans la ville chinoise de Wuhan, ancien epicentre de l'épidémie en Chine, la vie reprend doucement son cours: photos de mariage, baignades, pique-niques... Même si le retour total à la normale n'est pas pour tout de suite dans cette métropole de 11 millions d'habitants, coupée du monde pendant 76 jours et qui a vu son bouclage levé le 8 avril.

La plupart des commerces de bouche restent fermés: "On a très très peu de clients", soupire Mme Han, une femme de 27 ans propriétaire d'un petit stand de lait de soja. "Les gens ont peur des cas asymptomatiques".

Pendant ce temps, certains Etats profitent de la pandémie pour s'attaquer un peu plus à la liberté de la presse, Chine et Iran en particulier "ont mis en place des dispositifs de censure massifs", a déploré l'organisation Reporters sans frontières (RSF). Alimentant une "pandémie d'infox", "des armées de trolls d'Etat, en Russie, en Chine, en Inde, aux Philippines et au Vietnam utilisent l'arme de la désinformation sur les réseaux sociaux", selon RSF.

"L'éruption de l'épidémie de Covid-19 accroît les risques de corruption" et le secteur de la santé y est particulièrement exposé, a de son côté mis en garde l'organe du Conseil de l'Europe chargé de la prévention de la corruption.



Près de 22 millions d'Américains ont perdu leur travail en raison du coronavirus

La pandémie

A double-tranchant pour le climat



Alors que les gouvernements du monde entier se battent pour protéger leurs populations sans anéantir leurs économies, la pandémie de Covid-19 a relégué la crise climatique au second plan. Mais elle offre aussi une chance d'un "monde d'après" plus durable et décarbonné.

En chinois, le mot "crise" est composé de deux caractères: danger et opportunité.

Mais pour l'instant, le premier est bien plus présent que le second chez les économistes.

Ainsi, les mesures de confinement s'arrêtent à la fin juin, le FMI, qui a baptisé cette crise le "Grand Confinement" (Great Lockdown), table sur une contraction de 3% du PIB mondial en 2020. Et ça pourrait être bien pire si la pandémie se poursuit jusqu'à 2021.

A court terme, la lutte contre le virus est évidemment la priorité des dirigeants mondiaux.

Mais si la question climatique n'est pas intégrée dans les décisions des semaines et mois à venir, l'espoir de limiter le réchauffement à +2°C, objectif minimal de l'Accord de Paris, pourrait s'évaporer une fois

pour toutes.

"Les gouvernements dépendent des fortunes pour maintenir leurs économies à flot", commente Michael Oppenheimer, de l'université de Princeton.

"Cet argent peut être dépensé soit de manière neutre pour le problème climatique, soit en aggravant la situation, soit en l'améliorant", explique-t-il à l'AFP.

Pour Stephen Hammer, responsable climat à la Banque mondiale, les priorités actuelles ne doivent pas évincer les objectifs de long terme. "Et en premier lieu: la décarbonation de l'économie mondiale", a-t-il écrit dans un récent blog avec son collègue Stéphane Hallegatte.

Les plans de relance de centaines de milliards de dollars, d'euros, de yens et de yuan, doivent inclure des investissements vers les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la résilience des infrastructures aux inondations ou aux sécheresses, et des transports publics durables, plaident-ils.

Et doivent au contraire éviter les énergies fossiles, ajoutent-ils.

En Europe, les ministres de l'Environnement de 17 pays ont assuré début avril qu'ils "ne perdraient pas de vue la crise écologique et environnementale", soulignant l'importance du projet de Pacte vert européen, "stratégie de croissance" capable de "stimuler l'économie et de créer des emplois, tout en accélérant la transition verte".

L'UE a un rôle crucial à jouer pour aller dans le sens du climat, insiste Laurence Tubiana, architecte de l'Accord de Paris.

"Je suis toujours réticente à dire c'est "+make or break+", mais si on a investi toutes nos capacités, toutes nos ressources au plan national et européen, et qu'on ne les a pas mis dans la bonne direction, je serais quand même pessimiste", indique-t-elle à l'AFP.

L'autre joueur incontournable est la Chine, qui a envoyé des signaux contradictoires.

Après la crise économique de 2008, Pékin avait injecté des milliers de milliards de yuans dans des projets d'infrastructures énergivores, provoquant une hausse des émissions de CO2 des centrales à charbon.

"Aujourd'hui, les dirigeants chinois ont plus d'options", as-

sure Li Shuo, de Greenpeace, même si le climat n'est pas leur priorité.

Côté américain, Donald Trump souligne l'importance du secteur pétrolier américain, tout en soutenant les compagnies aériennes.

Pour Elizabeth Wilson, du Dartmouth College, à ce stade, la composition des plans de relance n'est pas une bonne nouvelle pour le climat.

"Les milliers de milliards de dollars d'argent public de capitaux privés nécessaires pour une transition de grande ampleur réduisant les émissions de gaz à effet de serre tout en s'adaptant au dérèglement climatique ne seront probablement pas disponibles", s'inquiète-t-elle.

Dans les pays du Sud, où les impacts du réchauffement ne sont pas arrêtés pendant que le monde est focalisé sur la pandémie, les conséquences risquent d'être désastreuses.

"Nous craignons que les fonds nécessaires pour s'attaquer au Covid-19 soient pris sur les actions climatiques", explique Harjeet Singh, de l'ONG Action Aid.

"Tout soutien aux pays en développement dans le cadre

de la lutte contre le coronavirus doit en même temps renforcer leur résistance au changement climatique", insiste-t-il.

Mais d'autres observateurs sont plus optimistes, alors que le confinement de milliards de personnes a de fait réduit la consommation énergétique.

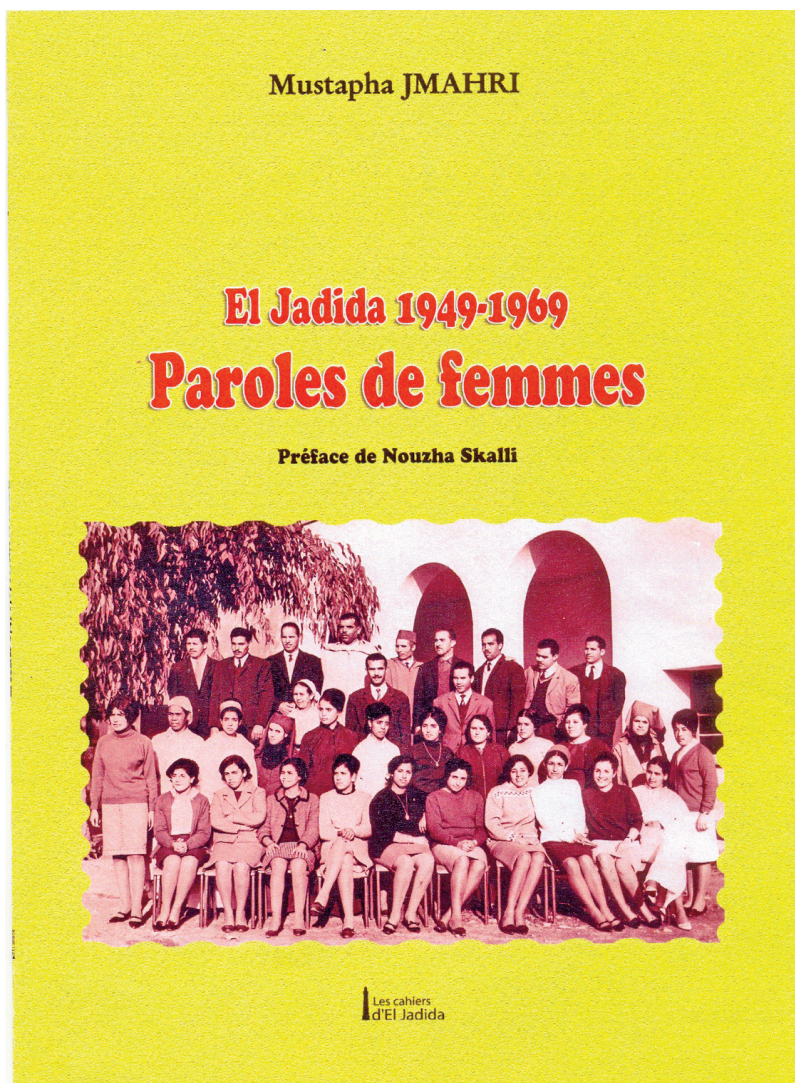
"Somme toute, la crise va réduire les émissions de CO2 et accélérer la transition vers les énergies renouvelables", assure à l'AFP Jeffrey Sachs, directeur du Center for Sustainable Development à l'université de Columbia.

Ce confinement pourrait aussi changer les habitudes des populations qui pourraient ne plus avoir envie de prendre un avion pour un week-end.

"Les gens pourraient réaliser qu'ils peuvent se passer de pratiques coûteuses et pénibles, comme les déplacements domicile-travail", estime ainsi Michael Oppenheimer.

Alors que le nouveau virus pourrait venir selon certains scientifiques d'une espèce de chauve-souris, l'humanité a peut-être aussi pris conscience du message martelé depuis des années par les défenseurs de l'environnement: son action sur la nature a des conséquences.

Regards de femmes au cœur du Maroc d'hier



L'ouvrage « Paroles de femmes d'El Jadida » de l'écrivain Mustapha Jmahri paru en 2016 est un véritable voyage dans l'histoire de notre pays. Des femmes de différentes souches sociales prennent la parole pour raconter leurs vies dans un Maroc qui nous semble si lointain à présent. Un plongeon au cœur du Maroc sous le Protectorat ou au début de l'Indépendance. Des témoignages sincères, sans fards ni artifices. Les vingt-quatre femmes qui ont parlé dans ce livre sont toutes originaires d'El Jadida mais à travers leurs récits, c'est tout le Maroc des années quarante et cinquante du siècle dernier qui se révèle, qui se dévoile et qui se donne à voir. Ces femmes ont presque toutes eu la chance d'être scolarisées à cette époque où la scolarisation des petites filles marocaines était impensable. Elles racontent leurs vies familiale, scolaire, sociale et politique.

On découvre un Maroc peut-être inconcevable aujourd'hui : musulmans, juifs, chrétiens, Marocains, Français, Espagnols, Polonais, Grecs... cohabitaient et vivaient dans les mêmes quartiers et les mêmes rues en toute entente. Les familles de différentes confessions avaient des relations amicales, s'échangeaient des visites familiales et vivaient dans un esprit de respect

de l'autre et de ses croyances sans tensions ni intolérance. Une Jdidie témoigne : « Je dois préciser ici que je n'étais pas la seule, à l'époque, à être allaitée provisoirement ou de temps à autre par une femme juive. Il arrivait aussi le contraire : des musulmanes donnaient parfois le sein à des enfants juifs. Tout cela pour montrer qu'à cette époque de la fin du Protectorat, la communauté marocaine musulmane ou juive vivait dans l'harmonie et le respect mutuel le plus total. La religion restait confinée dans la sphère privée. C'était une affaire personnelle de chacun et ce n'était aucunement un obstacle dans les relations entre citoyens. La religion était même une richesse sociale puisque lors des fêtes de chaque communauté, on se rendait visite et on échangeait des gâteaux, des sucreries et des mets parmi les plus délicats » p. 168.

Côté politique, le Protectorat n'était pas perçu de la même manière d'après les témoignages. L'une des femmes affirme : « Je ne sentais pas au quotidien que le pays était sous un quelconque Protectorat » p. 139. Pour une autre, « en tant que jeune de cette époque, le Protectorat signifiait pour nous deux choses : protection avec ouverture à la vie moderne (scolarité, santé, art) et un deuxième aspect, celui des restrictions des libertés. On ne pouvait pas réaliser

tous nos désirs » p. 154.

De nombreux autres témoignages évoquent le mouvement national, les leaders nationalistes (Allal El Fassi, Abdelkrim El-Khattabi), la naissance du parti de l'Istiqlal en 1943, l'engagement des femmes dans le mouvement nationaliste, le message d'allégeance écrit par des élèves avec leur sang à Mohammed V en 1947, l'exil de Mohammed V, sa mort... mais tous les témoignages s'accordent sur un point d'une importance capitale : « Nous faisons la différence entre l'autorité française et la communauté française avec laquelle nous vivions au quotidien dans une bonne ambiance » p. 160.

Cette bonne ambiance se reflétait sans doute sur les bancs des écoles et des collèges, comme cela a été mentionné plus haut. La plupart des femmes qui ont pris la parole dans ce livre ont eu la chance d'être scolarisées et d'avoir comme camarades de classe des petites Françaises, Espagnoles, Polonaises... avec qui elles avaient de bonnes relations d'amitié. Elles avaient également la chance d'avoir des familles ouvertes d'esprit. Elles pouvaient aller à la plage, au cinéma, au théâtre, au ciné-club, faire du sport, écouter les chansons d'Znavor ou d'Enrico Macias, mais sous contrôle paternel strict : « En tant que jeunes Marocaines, nous subissions le contrôle paternel » p. 160. L'une d'elles raconte comment son père, lui ayant permis d'intégrer l'École marocaine d'administration à Rabat et d'accéder à un internat français pour filles au quartier Agdal, « avait minuté le trajet à pied de l'école à l'internat et a donné des instructions rigoureuses à la surveillante pour contrôler mon timing » p. 163.

Cependant, il faut avouer que malgré cette autorité et ce contrôle paternels stricts, ces personnes s'estiment fort chanceuses d'avoir pu accéder à l'école : « L'enseignement était facultatif et la plupart des Marocains n'attachaient aucune importance à l'instruction. Et quand bien même certains inscrivaient leurs enfants à l'école, ils ne les laissaient pas terminer leur scolarité [...] la lente évolution de la population est en fait venue avec la présence française qui a apporté de la modernité dans la façon de vivre. Certaines familles citadines imitaient la façon de vivre européenne » p. 137.

Ceci étant dit, ces familles avaient scolarisé leurs enfants, garçons et filles, mais elles ne délaissaient aucunement leur éducation religieuse et culturelle. Elles insistaient pour que les enfants se lèvent à l'aube pour aller à la mosquée faire la prière et apprendre quelques versets du Coran avant d'aller à l'école à huit heures. Est-ce pensable aujourd'hui ? Est-ce également pensable aujourd'hui qu'il y ait, dans des écoles primaires, des

élèves de dix-huit ans qui portent djellabas et voiles sur le visage ? Qu'il y ait entre les élèves d'une même classe une différence d'âge entre deux et dix ans ?

De nombreux passages nous révèlent effectivement des aspects de la vie des Marocains à cette époque. Au fil des pages et des témoignages, on apprend par exemple que : « La plupart des gens n'avaient pas de noms patronymiques comme de nos jours. C'était généralement du genre Mohammed ben Ali ou Fatna bent Mokhtar ou des noms qui reflétaient la région d'origine de la personne ou de son métier. » p. 138. On apprend également que seule une minorité de familles possédait un poste radio qui avait la forme d'un grand meuble, que ceux qui allaient au théâtre s'y rendaient en tenue de soirée, que les Juifs avaient pleuré la mort de Mohammed V et que la ville d'El Jadida était appelée par les Français « le Deauville marocain ».

Ce livre est un véritable gisement d'informations sur le Maroc à une époque que nous n'avons pas vécue, une époque révolue que les jeunes générations marocaines ne connaissent pas et qu'il serait bon de leur faire connaître pour la pérennité de la mémoire collective. L'une de ces femmes souligne bien cet état de choses : « Quand je parle par exemple à un jeune de l'existence à El Jadida il y a une quarantaine d'années, d'une communauté juive importante, il n'y croit pas du tout. Selon lui, les juifs ne se trouvent qu'en Israël et ce sont les occupants de la Palestine. Il n'y a pas eu de transmission de la mémoire ni à travers l'école, ni à travers la famille » p. 137.

Il serait donc vraiment souhaitable que nos jeunes générations prennent connaissance de ce livre, un livre à se procurer, à faire lire à nos jeunes et à prescrire dans les programmes scolaires secondaires. Les jeunes et les moins jeunes y découvriront un Maroc qu'ils ne connaissent pas ou duquel ils n'ont qu'une vague idée. De vifs remerciements au chercheur Mustapha Jmahri pour l'idée et l'initiative de cet ouvrage.



Par Najat Dialmy
Ecrivaine, docteur en lettres

Le moral des ménages s'est fortement détérioré au premier trimestre



Le moral des ménages s'est fortement détérioré au premier trimestre 2020, a constaté le Haut-commissariat au plan (HCP) qui fait état du repli de l'indice de confiance des ménages (ICM), l'indicateur le mesurant.

Selon l'institution publique, la confiance des ménages est restée en berne au cours des trois premiers mois de l'année enregistrant « une détérioration aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année précédente ».

Ainsi, « l'indice de confiance des ménages s'est établi à 75,7 points, au lieu de 77,8 points enregistrés le trimestre précédent et 79,1 points une année auparavant », a souligné le Haut-commissariat dans une note d'information synthétisant les résultats de l'enquête de conjoncture menée auprès des ménages au titre du premier trimestre de l'année en cours.

A en croire l'institution publique, la perception par les ménages de l'évolution du niveau de vie, du chômage, de l'opportunité d'effectuer des achats de biens durables et les préoccupations liées à la situation financière a fortement affecté le moral de ces derniers durant la période étudiée.

Ainsi, au premier trimestre de 2020, près de la moitié des ménages (42,2%) a déclaré une dégradation du niveau de vie au cours des 12 der-

niers mois, 35,4 % un maintien au même niveau et 22,4% une amélioration.

« Le solde d'opinion sur l'évolution passée du niveau de vie est resté négatif, à moins 19,8 points, contre moins 20 points au trimestre précédent et moins 15 points au même trimestre de l'année passée », a relevé le HCP.

A noter que plus d'un quart des ménages sondés (28,5%) s'attend à une dégradation du niveau de vie au cours des 12 prochains mois, alors que 47,5% d'entre eux pensent que le niveau restera le même et 23,9% pronostiquent une amélioration.

Soulignons que « le solde d'opinion relatif à cet indicateur a atteint son niveau le plus bas depuis le quatrième trimestre de 2016 et s'est établi à 4,6 points, en dégradation aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année précédente où il était à moins 2,2 points et à 10 points respectivement ».

Dans le même temps, la majorité des ménages (79,2 %) a déclaré s'attendre à une hausse du chômage au cours des 12 prochains mois contre 8,4% seulement à croire le contraire.

Dans ce cas aussi, le Haut-commissariat a constaté que « le solde d'opinion est resté négatif à moins 70,8 points contre moins 71,6 points un trimestre auparavant et moins 75,6 points un an auparavant ».

Concernant l'opportunité d'ef-

fectuer des achats de biens durables, ils sont 57,2% contre 24,6% des ménages à considérer que le moment n'est pas opportun. Là également, « le solde d'opinion de cet indicateur est resté négatif, passant à moins 32,6 points au premier trimestre de 2020 contre moins 29,2 points le trimestre précédent et moins 36,3 points le même trimestre de l'année 2019 », a souligné le HCP.

L'autre préoccupation des ménages concerne la situation financière. Les résultats de l'enquête révèlent qu'au premier trimestre de 2020, ils sont 62,7% à penser que leurs revenus couvrent leurs dépenses, 32,5% à reconnaître qu'ils s'endettent ou puisent dans leur

épargne alors que 4,8% d'entre eux affirment épargner une partie de leur revenu.

A propos de cet indicateur, il apparaît que le solde d'opinion est resté ainsi négatif, à moins 27,7 points contre moins 26,4 points le trimestre précédent et moins 28,9 points une année auparavant, a relevé le Haut-commissariat.

Il est à noter que l'opinion des ménages relative à l'évolution de leur situation financière au cours des 12 derniers mois, a révélé que 32,8% des sondés contre 9,9% considèrent qu'elle s'est dégradée.

C'est ainsi que « cette perception est restée négative, avec un solde d'opinion de moins 22,9 points contre moins 22,1 points au trimestre précédent et moins 21,2 points au même trimestre de l'année passée », a fait savoir le HCP.

Quant à la perception par les ménages de l'évolution de leur situation financière au cours des 12 prochains mois, elle nous enseigne que seuls 24,9% contre 16,3% des ménages s'attendent à une amélioration de leur situation financière.

En s'établissant à 8,5 points contre 15,9 points un trimestre auparavant et 20,7 points un an auparavant, le HCP a déduit que « le solde d'opinion de cet indicateur a atteint son niveau le plus bas depuis le premier trimestre de 2017 ».

Soulignons enfin qu'en plus de tous ces indicateurs, l'enquête du

HCP s'est également intéressée à la perception des ménages de leur capacité à épargner et à l'évolution des prix des produits alimentaires.

Ainsi, pour ce qui est du premier aspect, il ressort que 17,1% contre 82,9% des ménages s'attendent à épargner au cours des 12 prochains mois, a indiqué le Haut-commissariat notant que « le solde d'opinion est resté négatif, à moins 65,8 points au lieu de moins 64,6 points au trimestre précédent et moins 63 points au même trimestre de l'année passée ».

S'agissant du deuxième aspect, il ressort de l'enquête que 82,9% des ménages estiment que les prix des produits alimentaires ont augmenté au cours des 12 derniers mois. Ainsi, comme pour les indicateurs sus-cités, « le solde d'opinion est resté négatif, à moins 82,8 points, après avoir été de moins 85,1 points le trimestre précédent et de moins 88,1 points une année auparavant ».

Restons sur le même aspect pour ajouter que les prix des produits alimentaires devraient continuer à augmenter au cours des 12 prochains mois, selon 82,8% des ménages. Seuls 0,2 % d'entre eux s'attendent à leur baisse.

Sans surprise, le solde d'opinion est resté négatif. Il s'est situé à moins 82,6 points, au lieu de moins 82,2 points enregistrés un trimestre auparavant et moins 87,5 points une année passée.

Alain Bouithy



Le pouvoir d'achat, le chômage et la situation financière sont autant de motifs d'inquiétude

Hausse du flux transactionnel sur le marché central de la BVC au premier trimestre

Le volume global des échanges sur le marché central de la Bourse de Casablanca a enregistré une forte hausse de 147,78% au premier trimestre 2020 pour atteindre près de 12,6 milliards de dirhams (MMDH), contre 5,07 MMDH au T1-2019, ressort-il du dernier rapport de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) sur le profil des investisseurs en Bourse.

Au niveau des opérations d'achats par type d'investisseurs, les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) ont accaparé 47,9% du volume global, contre 34,8% au T1-2019, devançant les personnes morales marocaines (PMM) avec 33,8%.

Les personnes physiques marocaines (PPM) ont brassé 8,7% du volume global, tandis que les personnes morales étrangères (PME), les opérations via les réseaux bancaires (RES) et les personnes physiques étrangères (PPE) ont représenté respectivement 7,9%, 1,2% et 0,5%. S'agissant des opérations de ventes, les OPCVM sont

arrivés en pole position avec 41,1%, contre 49,2% au T1-2019, suivis par les PMM avec 36 % du total volume et les PME avec 9,9%. Le solde est partagé à hauteur de 9,6% par les PPM, de 2,9% par les réseaux bancaires et de 0,5% par les PPE.

Le Marché de blocs a affiché, quant à lui, un volume de 1,23 MMDH à fin mars 2020, contre 3,54 MMDH une année auparavant, soit une baisse de 65,07%, accaparé totalement par les PMM à l'achat et à la vente. Notons que la Bourse de Casablanca a fortement chuté au cours des trois premiers mois de l'année, frappée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19, à l'instar des marchés financiers internationaux. L'activité du mois de mars a fortement pesé sur les tendances enregistrées. Le Masi et le Madex se sont repliés à 9.704,85 et 7.876,80 points respectivement, enregistrant une baisse de 20,85% et 21,26% sur le seul mois de mars, ramenant ainsi leurs performances annuelles respectives à -20,27% et -20,59%.

CDG Prévoyance annonce le versement anticipé des pensions à partir de ce mercredi

CDG Prévoyance a annoncé, lundi, à ses bénéficiaires que le paiement des pensions des régimes de retraites et des fonds de solidarité sera effectué à partir de ce mercredi.

“S’inscrivant dans le renforcement des valeurs de solidarité en cette période particulière, CDG Prévoyance en charge de la Caisse nationale de retraites et d’assurances (CNRA) et du Régime collectif d’allocation de retraite (RCAR), informe ses bénéficiaires que le paiement des pensions des régimes de retraites et des fonds de solidarité sera effectué à partir du 22 avril 2020”, indique un communiqué de CDG Prévoyance.

La Caisse de dépôt et de gestion assure, à travers CDG Prévoyance, la gestion administrative, technique et financière de la CNRA et du RCAR et par conséquent 140 milliards de dirhams (MMDH) de réserves correspondant à plus de 20 régimes de retraite et fonds de prévoyance, caractérisés par une grande diversité en termes de population et de nature des prestations. Afin de remplir cette mission, CDG Prévoyance s’appuie sur une plateforme organisationnelle moderne, d’un SI agile, de ressources humaines compétentes et de dispositifs de bonne gouvernance pour servir plus de 1 million de citoyens.

Le GPBM réagit à certaines critiques contre les banques

Le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) a réagi, lundi, à certaines critiques contre les banques et rendu un vibrant hommage à l'ensemble des salariés du secteur bancaire.

Dans un communiqué, le GPBM affirme que le secteur bancaire marocain s'est très rapidement engagé dans l'effort national de prévention et de gestion des conséquences de la pandémie su Covid-19 sur les plans tant sanitaire, social, économique que financier, renouvelant "sa mobilisation et sa ferme détermination à continuer sur cette voie".

Impactées directement par les effets de cette pandémie au même titre que les autres composantes de l'économie, les banques "ont malgré cela déployé les moyens nécessaires pour assurer la continuité des services bancaires sur l'ensemble du territoire du Royaume grâce tout particulièrement au dévouement de leurs 60.000 salariés, femmes et hommes qui sont sur le front chaque jour au niveau des agences pour servir leur clientèle, sachant qu'eux-mêmes ainsi que leurs familles et enfants sont exposés au risque de contamination par le coronavirus" relève le GPBM.

Afin de leur permettre d'exercer leur mission dans ces conditions exceptionnelles, poursuit-il, les établissements bancaires ont "pris les mesures appropriées pour assurer la protection de leur personnel et de leurs clients à travers des mesures d'hygiène et de sécurité, notamment des plexiglas de protection dans les agences, la fourniture de masques, l'organisation de l'accès des clients aux guichets bancaires, la désinfection et l'alimentation en liquidités des guichets automatiques".

Les banques ont également réadapté et renforcé leurs systèmes d'information et leurs plans de continuité d'activité afin d'assurer le bon fonctionnement de leurs services dans les agences et en télétravail surtout à travers le canal digital en cette période de confinement, selon la même source.

"Le Groupement professionnel des banques du Maroc saisit cette occasion pour rendre un vibrant hommage à ces "soldats" dévoués qui sont les salariés des banques, qui se sacrifient chaque jour avec fierté et enthousiasme pour le maintien du bon fonctionnement des services bancaires à travers le Royaume par leur présence effective dans les agences et par toutes les voies digitales", ajoute le communiqué.

"Et à l'unanimité des membres du Groupement professionnel des banques du Maroc, le secteur bancaire exprime son indignation face aux critiques injustifiées d'une certaine minorité dont ces braves "soldats" font l'objet, risquant de porter préjudice à cette union et à cette solidarité nationales citées comme exemple dans le monde en matière de lutte contre les conséquences de la pandémie du Covid-19", souligne le GPBM.

En outre, le communiqué note que les banques, portées par leur sens de responsabilité et fidèles à leur rôle de pilier de l'économie nationale, "se sont activées pour l'opérationnalisation des mesures prises dans le cadre du Comité de veille économique pour le soutien et l'appui aux entreprises et aux ménages directement touchés par les conséquences du Covid-19", à travers le report sur demande des échéances des crédits amortissables et de leasing pour les entreprises et les mé-

nages et l'octroi sur demande de lignes de crédit additionnelles de fonctionnement pour les entreprises à un taux d'intérêt modéré pour leur permettre de faire face aux dépenses courantes comme le paiement des salaires et des fournisseurs.

A cet effet, le Groupement professionnel des banques du Maroc, en étroite concertation avec Bank Al-Maghrib, a harmonisé certaines pratiques bancaires pour une même interprétation du dispositif mis en place. "Ainsi, en deux semaines, près de 400.000 demandes de report d'échéances de crédit ont été traitées et validées avec un taux de rejet ne dépassant guère 4%", fait savoir le communiqué, ajoutant que plusieurs demandes de lignes de crédit additionnelles de fonctionnement présentées aux banques ont été satisfaites avec un taux de rejet également faible, une tendance qui ne fait que se confirmer de jour en jour.

Dans ce même élan de solidarité, le communiqué affirme que les banques se sont "activement mobilisées pour réussir les opérations de distribution des aides directes exceptionnelles du Fonds spécial de gestion de la pandémie du Covid-19 pour le secteur informel et aux salariés affiliés à la CNSS en arrêt temporaire de travail en mettant à disposition les guichets automatiques de banques (GAB), les établissements de paiement filiales de

banques et les agences bancaires elles-mêmes pour fluidifier cette distribution.

"Ainsi, plus de 200.000 bénéficiaires par jour ont été servis et continueront à l'être conformément aux modalités et au calendrier fixés par les autorités compétentes", relève le communiqué.

Par ailleurs, le communiqué souligne que la mise en œuvre des mesures prises par les banques fait l'objet d'un suivi à travers des reporting réguliers par le Groupement professionnel des banques du Maroc en parfaite synergie avec Bank Al-Maghrib qui "n'a ménagé aucun effort pour mettre à la disposition du secteur bancaire les moyens et facilités nécessaires de politique monétaire et de réglementation prudentielle".

"Le Groupement professionnel des banques du Maroc tient enfin à affirmer que les banques demeurent mobilisées et ne céderont pas aux critiques qui risquent de semer le doute dans la forte dynamique solidaire entre les différentes forces vives de notre pays dans sa lutte contre les conséquences de la pandémie du Covid-19. Notre objectif ultime est que nous puissions ensemble préserver la résilience de l'économie marocaine et du secteur bancaire ainsi que du tissu économique pour pouvoir relancer après cette crise sanitaire le développement économique et social du Maroc", conclut le communiqué.



Des moyens nécessaires ont été déployés pour assurer la continuité des services bancaires sur l'ensemble du territoire

Al Omrane affiche un résultat net consolidé quasi stable

Le résultat net consolidé du Groupe Al Omrane en 2019 s'est maintenu quasi stable par rapport à l'année précédente, s'établissant à 398 millions de dirhams (MDH). "Grâce à la couverture de l'ensemble des maturités en euro, le résultat net consolidé s'est maintenu quasi stable par rapport à 2018 et s'est établi à 398 MDH", indique le groupe dans un communiqué sur ses résultats annuels 2019.

En effet, le groupe fait savoir qu'il oriente ses efforts et ses ressources vers ses missions de développement urbain à fort impact économique et social, notamment à

travers le renforcement des livraisons d'unités de recasement et de relogement ainsi que des équipements publics, dont la marge est négative, rapporte la MAP. Et d'ajouter que ce changement de mix-produits au niveau des réalisations 2019 s'est reflété sur les performances opérationnelles du groupe, avec un résultat d'exploitation de 477 MDH en 2019 contre 727 MDH en 2018.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires (CA) au titre de l'année 2019 a atteint 4,570 milliards de dirhams (MMDH) contre 5,021 MMDH, en retrait de 8,9%, relève la même

source, expliquant cette situation par des retards liés aux procédures de réception des projets et d'obtention des permis d'habiter. Ceci s'est traduit par le report de l'éclatement des titres fonciers et la concrétisation du CA correspondant d'une année à l'autre, poursuit la même source.

En outre, le groupe Al Omrane souligne qu'il a fait preuve de résilience en achevant plus de 21.042 unités réparties sur 77 projets, contre 18.644 unités sur 75 projets en 2018, soit une hausse de 12,9% et ce en dépit d'une conjoncture difficile depuis plusieurs années.

Par ailleurs et afin de préserver ses fondamentaux et de cibler les projets à plus forte valeur ajoutée, le groupe a maîtrisé la cadence de ses mises en chantiers avec 19.234 unités de production nouvelle contre 22.283 en 2018. La dynamique d'investissement s'est poursuivie durant l'année 2019, notamment pour accompagner les attentes des partenaires publics en matière d'aménagement et d'équipement.

Afin de concrétiser ces projets, le groupe Al Omrane a réalisé un emprunt obligataire de 1 MMDH durant le dernier trimestre de l'année. Aussi, le groupe conserve une

structure financière solide qui lui permet d'entrevoir sereinement son développement futur.

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie du Covid 19, le groupe Al Omrane a indiqué avoir pris des mesures exceptionnelles afin de garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs, de ses clients, partenaires, prestataires et citoyens. Ainsi, tout en respectant les mesures sanitaires les plus strictes, l'ensemble des équipes du groupe Al Omrane se sont mobilisées afin de réduire l'impact de cette crise sur sa situation financière et ses activités, conclut le communiqué.



Claude Lefebure fauché par le coronavirus

*La triste
disparition
d'un Attaoui
d'adoption*

La liste des personnes fauchées par le coronavirus s'allonge irrémédiablement. Et on vient d'y ajouter, depuis le 15 avril 2020, le nom de Claude Lefebure, un grand amoureux de l'histoire et de l'anthropologie marocaines auxquelles il consacra toute sa vie d'universitaire.

Né en 1945, Claude Lefebure avait fait des études d'ethnologie à la Sorbonne pour se consacrer rapidement au monde berbère dont il étudia la langue à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) et à l'EPHE (Ecole pratique des hautes études). Après un long séjour de terrain chez les Aït Atta, il tomba amoureux de cette grande confédération berbère du versant sud du Haut Atlas marocain et consacra, par la suite, sa vie de chercheur à ce pays.

Il a su manier, avec une rare virtuosité, la tradition orale berbère et les tra-

voux des auteurs qui, dans l'histoire, en ont poussé l'investigation. Fin lettré, chercheur perspicace et perfectionniste à l'extrême dans ses textes dont il distillait la rédaction, il était un intervenant prolix gagnant ainsi respect et affection chez ses collègues et ses étudiants.

Claude Lefebure est entré au CNRS dans les années 70 et fut longtemps rattaché à l'équipe Ecologie et anthropologie des sociétés pastorales, avant de rejoindre, en 2001, l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) pour des séminaires de recherche et de formation. Il devint en 2006 directeur du Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen (équipe finalement intégrée à l'IMAF (Institut des mondes africains)).

Il était étincelant, inspiré et, aussi, affligé à force de ne pas être reconnu pour ce qu'il était : un éminent spécialiste des Imazighen. Ces travaux assez méconnus

méritent pourtant une large diffusion dans le milieu universitaire. C'est pourquoi je me permets d'en lister quelques-uns à la fin de ce bref hommage en incitant les chercheurs à les consulter.

Hélas, la vie reste imprévisible et réserve des tragédies qui changent à jamais le cours des choses. Ainsi, peu après son passage à la retraite en 2010, Claude Lefebure fut victime d'un accident qui mit fin à sa vie scientifique. Il vécut alors retiré dans un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la région parisienne, un des nombreux établissements français effroyablement ravagés, ces jours-ci, par le Covid-19.

La disparition de ce grand Attaoui d'adoption m'attriste profondément. Je déplore le décès d'un grand spécialiste dont les études ont éclairé mon chemin lors de la réalisation de ma thèse sur la résistance du sud-est marocain entre

1908 et 1934. J'ai eu aussi l'immense privilège de l'avoir comme membre de mon jury de soutenance. Je me rappelle très bien de sa riche et éblouissante contribution à cette occasion. Il y a admirablement démontré sa qualité d'anthropologue immergé dans un coin du territoire de ma thèse. Ceci m'a donné l'envie, toujours vivace, de poursuivre mes travaux et d'aller creuser davantage et avec des outils plus pointus dans la riche histoire du sud-est marocain. Je me remémore, également, la sidération et la joie de mes amis berbérophones de la région lyonnaise présents à cette occasion, en parlant tamazight avec lui au cours du pot qui suivit. Ce fut un de ces moments précieux que mon parcours universitaire m'a offerts et que je garde jalousement en mémoire.

Reposez en paix cher maître.

Par Mohamed LMOUBARIKI

Historien résidant à Lyon

Liste non exhaustive des travaux de Claude Lefebure

« Linguistique et technologie culturelle. L'exemple du métier à tisser vertical berbère », in Bartholayns, Govoroff, Joulain (eds.), Cultures matérielles. Anthologie raisonnée de techniques et culture, Marseille/Paris, MMSH, 2010, p. 111-135.

« L'As de la cordée. Théophile-Jean Delaye et les illustrateurs du Maroc dans l'édition française aux alentours des années trente », in Théophile-Jean Delaye, Illustrateur du Maroc, Casablanca/Paris, La Croisée des chemins / Séguier, 2010, p. 131-161.

« Notices : Arabes et Berbères, Chaouiâs, Kabyles, Mozabites, Germaine Tillion, Kateb Yacine », in J. Verdès-Leroux (dir.) L'Algérie et la France, Paris, Laffont, 2009.

« Notices : André Basset, Henri Basset, René Basset, Borély, Boris Cohen, Colin, Destaing, Dresch, Justinaud, Laoust, Le Chatelier, Masqueray, Michaux-Bellaire, Motylinski, Mouliéras, Pascon, Roux, Souriau, Spillmann, Tillion », in Fr. Pouillon (dir.) Dictionnaire des orientalistes de langue française, Paris, IISMM/Karthala, 2008

« Germaine Tillion, le cœur et l'esprit », Qantara n° 66, 2008, p. 8-9.

« Berbères, le peuple aux cent visages », Qantara, n°66, 2008, p. 25-30, 39, 41, 43.

« Khaïr-Eddine, le Berbère : une interview imaginaire », Qantara, n°66, 2008, p. 40-41

« Les migrations de travail au miroir

de la poésie berbère », Migrants, n°24, 2005, p. 30-35.

« "Foin de ma barbe", si je n't'arrange une djellaba bien à ta taille ! » : aspects de la dispute en pays berbère », REMMM (Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée), n° 103-104, 2004, p. 125-146.

« Ali Sedki Azayko : poèmes traduits de la tachelhayt, avec une notice biographique », Méditerranéennes, n° 11, 2001, p. 42-44.

« Le genévrier thurifère », « Au Pays de l'arganier », in Vies d'arbres, arbres de vie. Cahier d'études maghrébines (hors série 2), 2000, p. 38-40 et 43-47.

« Berbères », « Chleuhs », « Imazighenes », « Rifains », « Kabyles », « Chaouiâs », « Zénètes », in J.-Ch. Tami-

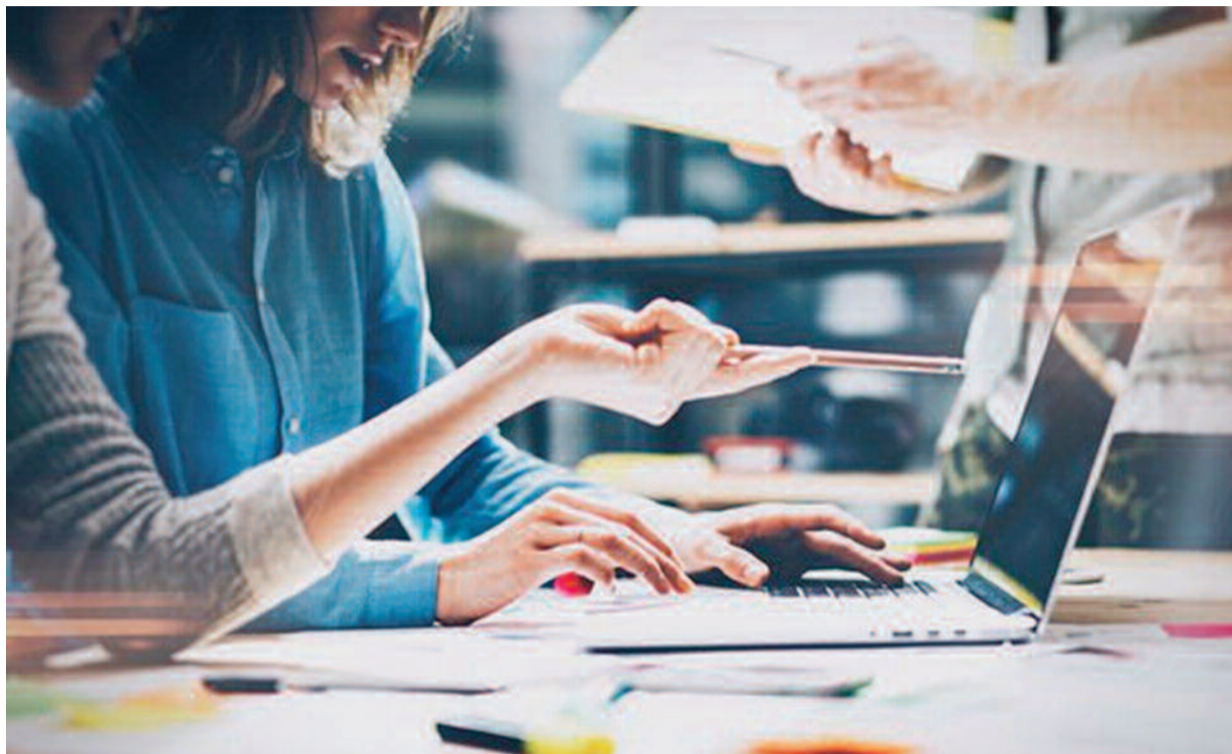
sier (éd.), Dictionnaire des peuples, Paris, Larousse/Bordas, 1999.

« Aux vitrines de l'an : le Maroc sur son Trente et un », in Jean-Robert Henry et Lucienne Martini (eds.), Littératures et temps colonial, Aix-en-Provence, Édisud, 1999, p. 59-67.

« Bonnes feuilles des Seksawa. A propos de Structures sociales du Haut-Atlas (1955, 1978) », REMMM (Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée), n° 83-84, 1997, p. 93-101 (« Enquêtes dans la bibliographie de Jacques Berque »).

« Ayt Khebbach, impasse sud-est. L'involution d'une tribu marocaine exclue du Sahara », Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°41-42, 1986, p. 136-157

La culture trouve refuge sur le Web



La direction régionale de la Culture de Casablanca-Settat lancera, du 25 avril au 20 mai, un programme d'animation virtuelle baptisé "La culture et l'art chez soi", histoire d'offrir aux confinés des moments de détente et un moyen de rester en contact avec le monde de la créativité. Cette initiative aura comme support les pages Facebook de la direction régionale et des entités sous son autorité, d'autant que les réseaux sont devenus un véritable refuge pour la majeure partie des

citoyens en cette période d'état d'urgence sanitaire. Le programme à distance a été conçu en concertation avec les acteurs culturels et artistiques, relève la direction, expliquant que les Casablancais auront droit à plusieurs formes et expressions artistiques, comme le cinéma, le théâtre, les arts plastiques et la chanson. Il comportera des ateliers et séances de calligraphie, de contes, de musique, de sculpture sur bois et d'art dramatique (mise en scène et jeu). Il sera aussi marqué par la présentation d'ex-

périences artistiques singulières, comme "l'ancienne médina vue par un photographe" et "l'expérience d'un poète". Et pour une ambiance plus détendue, le public pourra suivre des sketches humoristiques dans la rubrique "Rire du fond du cœur", sans oublier la diffusion de films cinématographiques et de pièces de théâtre.

La programmation de cette opération, placée sous l'égide du ministère de tutelle, portera aussi sur des thématiques liées au Covid-19 et des ateliers se rapportant à l'écologie.

Bouillon

de culture

Apple Music

Apple a réalisé mardi sa plus importante extension de services à des nouveaux marchés depuis 10 ans - Apple Music est désormais disponible dans 167 pays - signe que le géant des technologies continue de mettre l'accent sur la diversification de ses revenus. Le périmètre de l'App Store (son magasin d'applications mobiles), d'Apple Arcade (jeux vidéo), d'Apple Podcasts et d'iCloud (stockage dématérialisé), passe ainsi de 155 à 175 marchés, d'après un communiqué. Les ajouts concernent principalement l'Afrique. Apple Music arrive au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Maroc, en République Démocratique du Congo, au Rwanda et dans 20 autres pays du continent. Cette opération doit permettre de renforcer la présence mondiale de la deuxième plateforme de musique en streaming, qui comptait environ 60 millions d'abonnés en juin dernier, selon une interview d'un vice-président du groupe au site spécialisé Numerama.



Le festival de cinéma de Venise confirme sa tenue en septembre



Le festival de cinéma de Venise a confirmé lundi la tenue de sa 77ème édition du 2 au 12 septembre, malgré la pandémie de coronavirus qui a entraîné l'annulation ou le report de nombreux festivals. "Le nouveau calendrier (...) est le suivant: du 2 au 12 septembre, la 77ème Mostra de Cinéma dirigée par Alberto Barbera", a annoncé dans un communiqué la Biennale de Venise, l'institution qui chapeaute le plus ancien festival de cinéma du monde. La 17ème Biennale d'architecture, présidée par Hashim Sarkis, se tiendra du 29 août au 29 novembre.

Dans une interview mercredi à la revue Variety, le délégué général du festival de Cannes Thierry Frémaux avait affirmé réfléchir à une alliance avec la Mostra de Venise, alors que les sections parallèles du rendez-vous cannois ont jeté l'éponge mercredi en raison de la crise sanitaire. "Comme chaque année, je parle beaucoup à Alberto

Barbera, qui est lui aussi inquiet, évidemment. Depuis le début de la crise, nous avons émis la possibilité de nous rapprocher si Cannes est annulé", avait-il notamment affirmé.

Le président de la Biennale de Venise Roberto Cicutto, cité lundi par le quotidien Il Corriere della Sera, a évoqué l'hypothèse d'une collaboration entre les deux festivals: "Avec Cannes tout est possible et tout peut être envisagé, mais je trouve déconcertant que Thierry Frémaux dise qu'il continue à étudier (des hypothèses) et ne dise pas ce qu'il veut faire (...) Il n'y aucune hypothèse (de collaboration) à ce jour". Faute de pouvoir être reporté à fin juin-début juillet, les autorités françaises ayant décidé d'interdire les festivals jusqu'à mi-juillet au moins en raison de la crise du coronavirus, Cannes a annoncé mardi que son édition 2020 pourrait prendre de nouvelles "formes".



Le foot européen commence à ébaucher l'après-confinement

Sur fond de déconfinement progressif, l'Union européenne de football (UEFA) a convoqué cette semaine plusieurs réunions pour évoquer l'éventuelle reprise des compétitions malgré le coronavirus. Les premiers à se décider pourraient être l'Allemagne et la Belgique, via des huis clos ou un arrêt définitif.

Pour l'heure, l'UEFA reste très prudente et selon des sources proches des instances, aucune décision majeure ne devrait émerger de cette série de rendez-vous européens.

La semaine a débuté mardi par une séance d'information à l'intention des 55 fédérations membres de l'UEFA, afin d'examiner "les développements qui concernent les compétitions nationales et les compétitions européennes".

Une autre réunion est prévue mercredi avec l'Association européenne des clubs (ECA) et l'association des Ligues européennes.

Puis le gouvernement de l'instance se réunira par visioconférence jeudi (de 10h00 à midi/8h00 à 10h00 GMT) pour "faire le point de la situation et discuter des derniers développements concernant l'impact de la pandémie de coronavirus sur le football européen", a indiqué la confédération européenne.

"L'UEFA travaille sur toute une série de scénarios possibles", a expliqué une source proche de l'instance. "Mais rien ne sera décidé à l'issue de la réunion de jeudi car c'est encore impossible étant donné toutes les incertitudes sur le déconfinement."

Le président de l'UEFA, le Slovène Aleksander Ceferin, se montre pourtant volontariste: "Je pense qu'il existe des options nous permettant de recommencer coupes et championnats et les mener à terme", a-t-il affirmé dans un entretien au quotidien italien Corriere della Sera.



"On devra peut-être reprendre sans spectateur, mais le plus important est, je pense, de faire jouer les matches", considère le patron de l'UEFA. "C'est trop tôt pour dire qu'on ne peut terminer la saison. L'impact serait terrible pour les clubs et championnats. Il vaut mieux jouer à huis clos que pas du tout."

Comme la plupart des grandes disciplines sportives sur la planète, le football a vu son calendrier profondément chamboulé par la pandémie de Covid-19.

Le 17 mars, décision inédite en 60 ans d'existence de l'épreuve, l'UEFA a décidé de reporter l'Euro de football à l'été 2021. L'instance basée à Nyon (Suisse) a aussi suspendu toutes ses compétitions de clubs "jusqu'à nouvel

ordre". La lucrative Ligue des champions messieurs et la Ligue Europa ont été interrompues au stade des huitièmes de finale, la C1 féminine au stade des quarts.

Début avril, l'UEFA avait ébauché devant ses fédérations membres plusieurs scénarios pour reprendre le fil des compétitions nationales et européennes cet été, avec notamment une projection visant à redémarrer les matches début juin, et une autre fin juin ou début juillet.

Depuis lors, à mesure que la situation sanitaire s'aggravait en Europe, aucun plan de retour à la compétition n'a pu être finalisé.

Concernant les compétitions européennes de clubs, Jean-Michel Aulas, président de l'Olympique lyonnais et

vice-président de l'ECA, a pourtant avancé que "les décisions prises par l'UEFA sont de jouer du 3 au 29 août". Tout en se demandant si l'OL aura alors "la possibilité de voyager en avion début août pour aller à Turin" pour affronter la Juventus en huitièmes de finale retour (aller: 1-0).

Pour ce qui est des championnats nationaux, la Ligue de football allemande (DFL), qui doit se réunir jeudi, espère recevoir du gouvernement le feu vert pour un retour à la compétition, à huis clos, dès le mois de mai. En Allemagne, tous les grands rassemblements sont en principe bannis jusqu'au 31 août.

"Cette semaine, des décisions importantes seront prises sur la manière dont nous allons procéder", a déclaré

Fritz Keller, président de la Fédération allemande de foot (DFB) au bi-hebdomadaire sportif Kicker.

Et deux dirigeants de régions, la Bavière et la Rhénanie du Nord-Westphalie, ont suggéré dans le journal Bild que la Bundesliga pourrait reprendre à partir du 9 mai "au plus tôt" et à huis clos.

A l'inverse, la Belgique envisage elle de mettre un terme à sa saison, un projet qui lui a valu de lourdes menaces de la part de l'UEFA.

Une réunion de l'ensemble des 24 clubs professionnels belges est prévue vendredi. Après des négociations avec l'UEFA, le président de la Fédération belge a indiqué qu'une "solution constructive" était en passe d'être trouvée avec l'instance européenne.

Accord Liga-RFEF sur le protocole de retour à l'entraînement



La Liga et la fédération espagnole de football (RFEF) se sont mises d'accord pour un retour à l'entraî-

nement au sein du football professionnel espagnol, a annoncé le Conseil supérieur du sport (CSD), organisme

dépendant du gouvernement espagnol, lundi via un communiqué.

"Le Conseil supérieur du sport (CSD), La Liga et la fédération de football espagnole (RFEF) ont trouvé un accord pour le retour à l'entraînement au sein du football professionnel, (...) même si cette décision reste conditionnée par l'évolution de la pandémie de COVID-19 et aux décisions adoptées par le ministère de la Santé", a affirmé le CSD dans son communiqué.

Les clubs de Liga retourneront à l'entraînement "quand les conditions sanitaires le permettront, et en suivant de stricts protocoles de santé", précise le communiqué.

D'après la presse espagnole, La Liga, l'organisme qui gère le football professionnel en Espagne, a déjà es-

quissé un protocole de retour à l'entraînement, qui comprend (entre autres mesures de protection) des tests de dépistage et une progression d'un entraînement individuel vers une séance collective.

La Liga et la fédération espagnole sont d'accord sur leur volonté de vouloir mener la saison 2019-2020 à son terme.

Lors d'une conférence de presse réservée aux médias internationaux le 7 avril, Javier Tebas, le président de La Liga, avait déclaré que son souhait était de reprendre la compétition les "28-29 mai, 6-7 juin ou le 28 juin".

Samedi, les trois acteurs (la fédération, LaLiga et le CSD) se sont réunis à l'initiative de l'organe gouvernemental pour reprendre le dialogue, et sont arrivés à cet accord après plus de huit

heures de réunion, d'après la presse espagnole.

Il a aussi été décidé lors de cette réunion de reverser une part des revenus générés par les droits télévisuels du football "au sauvetage des autres sports".

De plus, "les présidents de LaLiga et de la fédération se sont engagés à créer un fonds de contingence de dix millions d'euros pour aider les sportifs vulnérables, et invitent d'autres entités comme le syndicat de footballeurs AFE à y participer", indique le communiqué.

Avec 20.852 personnes décédées et 200.210 personnes atteintes selon les derniers chiffres transmis ce lundi par les autorités sanitaires, l'Espagne est l'un des pays les plus touchés au monde par la pandémie de nouveau coronavirus.

La LFP travaille à une reprise malgré les vents contraires

Les prises de parole fusent, le statu quo demeure. Bousculée lundi par un nouvel appel à "renoncer" à la saison de football interrompue par la pandémie, la Ligue française (LFP) a dit "travailler" sur "les meilleures conditions de la reprise", malgré l'ombre persistante du coronavirus.

Redémarrer la saison 2019/20, vraiment ? Plusieurs présidents de club, à l'image du Lyonnais Jean-Michel Aulas ou du Brestois Denis Le Saint, ont déjà affiché leur scepticisme face à une reprise de la Ligue 1, suspendue depuis le 13 mars.

Mais lundi, la flèche est venue du camp des joueurs, avec une tribune signée Sylvain Kastendeuch, le coprésident du syndicat des footballeurs français (UNFP), dans le quotidien *Le Monde*.

"L'urgence économique ne doit pas prendre le pas sur l'impératif de santé publique. Renonçons à une reprise du championnat dans ces conditions (...) qui serait précipitée et dangereuse", a écrit l'ancien défenseur emblématique du FC Metz.

Et l'ex-international français d'ajouter: "Rassemblons dès aujourd'hui les conditions d'une prochaine saison réussie et exemplaire de ce football que l'on aime tant. Ac-

ceptons l'idée d'une forme de destruction créatrice, engendrée par cette crise."

Ce dirigeant de l'UNFP redoute que les conditions de sécurité sanitaire et physique pour protéger les joueurs ne soient pas réunies alors que la Ligue de football (LFP) espère achever avant fin juillet la saison 2019/20 de L1 et L2.

La LFP planche activement sur cette hypothèse, avec comme épée de Damoclès l'épineuse question des droits télévisuels, dont les copieuses recettes sont pour l'heure suspendues par les diffuseurs beIN Sports et Canal+. Mais elle reste dépendante des mesures sanitaires imposées en France, où le Covid-19 a fait près de 20.000 morts selon un dernier bilan.

La Ligue est "en attente des modalités de déconfinement que le gouvernement annoncera à la fin du mois d'avril, et en particulier les conditions dans lesquelles les matches pourraient se jouer à huis clos", a-t-elle rappelé lundi, réagissant dans un communiqué aux "nombreuses prises de parole" faites sur le sujet.

Sa direction, ajoute-t-elle, "travaille" avec les ministères des Sports et de l'Intérieur "pour étudier les meilleures conditions de la reprise

garantissant d'abord la santé de tous les acteurs ainsi que l'équité sportive et la pérennité économique du football professionnel".

Un "protocole sanitaire et médical de reprise des entraînements" est actuellement à l'étude, est-il par ailleurs précisé.

Ce discours rassurant suffira-t-il à éteindre les inquiétudes et interrogations des joueurs, entraîneurs et salariés des clubs ? A écouter Philippe Piat, l'autre coprésident de l'UNFP, ce n'est pas gagné.

En cas de reprise, "est-ce qu'on peut jouer tous les trois jours les matches les plus importants de la fin de saison ? Est-ce que les moyens de locomotion vont marcher ? Est-ce que les hôtels seront ouverts ?", s'interroge auprès de l'AFP le représentant des joueurs.

Autre question: "Si on trouve trois cas d'infection dans une équipe, on fait quoi ? On met les autres en quatorzaine ? On joue avec trois joueurs en moins ?". Un club luttant contre la relégation pourrait être contraint de jouer "avec une équipe décimée", relève-t-il.

Pour Piat, en somme, il est urgent d'attendre. Et l'UNFP, contrairement à ce que les propos de Kastendeuch "laissent supposer", ne veut pas tirer un trait sur la saison en

cours.

"Non. On milite pour l'arrêt si les conditions de reprise ne sont pas suffisantes pour respecter la santé des joueurs", nuance-t-il, renvoyant

la balle aux têtes pensantes de la LFP. Les dirigeants doivent "nous dire comment ils vont faire et on verra si les planètes sont alignées pour une reprise", conclut Piat.



La Ligue de football italienne veut terminer la saison

La Ligue de football italienne a confirmé lundi sa volonté de mener à terme la saison de Serie A, malgré les réserves appuyées de huit clubs, soit près de la moitié de l'élite, qui avertissent des "risques incalculables" toujours liés au Covid-19.

"Le Conseil de la Lega Serie A qui s'est réuni aujourd'hui a confirmé à l'unanimité son intention de terminer la saison 2019/2020, si le gouvernement l'autorise à se dérouler", écrit l'instance dans un communiqué.

Toute reprise se ferait "en conformité avec les règles établies par la Fifa et l'UEFA et la Fédération italienne (FIGC)", et "conformément aux protocoles médicaux pour protéger les joueurs", ajoute l'instance.

Selon plusieurs médias italiens, huit clubs, Brescia, le Torino, la Sampdoria, l'Udinese, SPAL, le Genoa et la Fiorentina -situés dans le nord de la péninsule, particulièrement touchée par la pandémie- et Cagliari sont opposés à une reprise de la saison en raison des "risques incalculables" encourus.

Le ministre des Sports Vincenzo Spadafora, qui doit s'entretenir cette semaine avec les dirigeants de la Fédération, ne donne cependant "aucune assurance pour la reprise du championnat ou de l'entraînement le 4 mai", date à laquelle le déconfinement est prévu, a-t-il déclaré à la Rai 2.

Vendredi, la Fédération avait plaidé pour une reprise des matches "fin mai-début juin", insistant sur les enjeux économiques et estimant que ceux qui militent pour une annulation de la saison "n'aiment ni le football, ni les Italiens".

Le président de la Fédération, Gabriele Gravina, évoque une période de trois semaines à compter du déconfinement, nécessaires à la préparation physique des joueurs avant une reprise de la compétition.

L'Italie a enregistré plus de 24.000 décès dus au Covid-19.

Nadal et Federer offrent un "Fedal" sur les réseaux sociaux



Neuf mois, depuis leur demi-finale de Wimbledon l'an dernier, que les fans de tennis attendaient un "Fedal": lundi, confinement oblige, c'est via les réseaux sociaux que Rafael Nadal et

Roger Federer se sont rencontrés, pour un échange vidéo en direct devant leurs fans.

"Je n'ai pas touché de raquette depuis Indian Wells (annulé la veille de son début le 9 mars), avoue

Nadal à Federer qui, en stratège, avait préparé son attaque.

"Parfait, rétorque le Suisse, tu ne seras plus capable de jouer au tennis quand tu reviendras !" C'est déjà lui qui avait remporté leur dernier duel, l'été dernier à Wimbledon, avant de perdre en finale contre Novak Djokovic.

"J'espère me souvenir un peu quand même...", renvoie l'Espagnol tandis que le Suisse s'esclaffe.

Il s'agissait du premier Live Instagram organisé par Nadal qui a éprouvé des difficultés face à l'outil: "Je suis une catastrophe", a-t-il d'ailleurs avoué à ses fans.

Les deux hommes ont ensuite évoqué leur état physique et notamment Federer qui se remet d'une arthroscopie subie en février et qui n'avait de toutes façons pas prévu de rejouer avant la saison sur gazon,

annulée depuis.

"Le genou est OK. Les six premières semaines se sont très bien passées, puis ça a évolué un peu plus lentement et maintenant, ça va de mieux en mieux. Mais j'ai beaucoup de temps ! Il n'y a pas de stress, pas de précipitation, c'est le seul côté positif de la situation: j'ai énormément de temps. A bout du compte, il faut que mon genou aille bien, le moment de mon retour n'a pas d'importance", explique le N.4 mondial.

"Je suis heureux. C'est plus facile après la deuxième intervention chirurgicale... mais je ne veux pas savoir comment ça fait après une troisième !", ajoute le Suisse, son compère lui retournant "en tout cas pas durant notre carrière !"

Puis Federer accélère de nouveau: "Tu joues en gaucher et c'est

un problème pour moi... puisque tu es droitier, pourquoi joues-tu au tennis de la main gauche ?", lance-t-il à Nadal.

"Je ne peux pas jouer de la main droite, c'est une légende, défend l'Espagnol. Au basket ou pour tout dans la vie, je suis droitier... sauf au foot et au tennis."

Federer pousse son avantage: "ça a toujours été comme ça ou c'est une décision de ton père ou de ton oncle (Toni qui fut son entraîneur quasiment toute sa carrière, ndlr) ?"

"J'ai commencé à 3-4 ans, mais je jouais des deux mains des deux côtés, coup droit et revers. Donc les gens ne se rendaient pas compte si j'étais gaucher ou droitier, mais j'ai toujours joué en gaucher", frappe Nadal.

"Alors je ne peux pas t'en vouloir...", capitule Federer.

Mots flechés

Par Abou Salma

Les mots croisés

LIBERT-AIRE	TRÈS AMAIGRIE	ON-DIT	PÉTRIFIÉ	CLOCHE-TTES	PARTIRA	PORTE-VOIX	PROTEC-TEUR DE LA CULTURE
PÉKIN			À L'ENVERS: AVENUE		REGIMBA ENJOUÉ		
				DÉFÉRENCE			
CRUSTACÉ EN TRANSE			TOUJOURS DEVANT	NOTE		DRAME NIPPON ÉCHO	
ÉLÉMENTS DU DÉCOR							
PLANTE GRIMPANTE				CUITE AVEC DE L'ALCOOL	FORME D'ÊTRE PRONOM		DOUCEUR ET AFFABILITÉ
POÈME LYRIQUE	TERME ANGLAIS ALIMENT			ÉPOUSE D'OSIRIS		PORTEUR DE CHARGE	
		FRÈRE AÎNÉ DE CÉSAR		EXCLAMATION	À PERTE DE VUE		
QUI REND INSENSIBLE	ENLEVER				UTOPISTE À L'ENVERS: IDIOT		
APPELA DE LOIN	CÉRIUM DÉCHIFFRÉ			EN SILENCE LE MÊME	FORME D'ÊTRE	SANGLOT COURT	
			EST TRADUIT EN ANGLAIS		RÉSONNANCE		
À L'ENVERS: ÉCOLE LIBRE			LIGNE DE VISÉE				

Solution mots flechés d'hier

AGENT DE POLICE	MINE D'OR	ÉLANCÉ	P	SANS MÉLANGE NOTE	D	CUBE VIEUX PLIS	P	PROMPT ET AGILE	A	BALAIS ÉMINENT	PARTIE DU MONDE										
A	S	S	U	R	E	U	R	N	È	F											
POIVRÉ	I	V	R	E	S	E	I	S	M	E											
ARTICLE	L	E	N	S	O	S	O	S	DU	PIED	ROULÉ	EU									
SOMMAIRE	E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E										
A	N	T	I	H	Y	M	N	O	D	E	S	TÊTE D'AIGLE	I	LE BON CÔTÉ DES CHOSES							
PAS PRO DÉMONSTRATIF	C	E	S	P	A	R	T	I	E	L	P	O	S	S	È	S	S	E	S		
N	E	L	I	O	N	D	E	S	C	L	O	U	S	R	I	E	N				
VENU AU MONDE	P	E	R	G	O	L	A	L	E	T	T	R	E	S	D	E	M	A	S	I	N
COUP DE FEU	T	I	R	I	S	B	O	E	U	F	S	A	U	V	A	G	E	G	A	U	R
VOYELLES	U	O	L	E	T	T	R	E	S	C	A	U	S	E	L	A	S	S	O		
À L'ENVERS: MOROSE CRACK	E	N	R	O	M	C	O	U	R	B	A	I	P	L	I	A	I				
A	S	E	P	U	I	S	E	E	C	R	E	V	E	E	E	E	E	E	E	E	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72
Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3				■					■	
4			■			■				
5								■		
6							■			
7		■								
8					■					■
9				■						
10						■				

HORIZONTALEMENT

- 1- Accès de douleur
- 2- Eau du Congo – Forte
- 3- Verdure – Dieu souffleur
- 4- Font le hic – Coutumes – Epreuve
- 5- Dévergondée – Alternative
- 6- Il fait vivre – Parfait
- 7- Cruauté
- 8- Mesuré – Peintre espagnol
- 9- Sous la croûte – Plante alimentaire
- 10- Anneaux de corde - Epoque

VERTICALEMENT

- 1- Litote
- 2- Peu (Pas ...) – Elément
- 3- Blonde au bar – Boucliers vivants
- 4- Eclot – base de calcul
- 5- Fils d'acide et d'alcool – Césium
- 6- Px Nobel italien – Usé
- 7- Ile de la méditerranée – Fort
- 8- Pays de Zénon – Eraser
- 9- Eclot – Subtilisé
- 10- Structure – Fin de forme

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	F	E	R	E	N	C	E	S
2	O	P	E	R	A	■	O	U	T	■
3	M	I	S	E	R	A	B	L	E	S
4	A	N	■	S	E	U	L	■	S	A
5	N	E	S	■	T	R	E	S	■	L
6	T	■	A	L	E	A	■	L	O	I
7	I	N	D	E	■	I	C	A	R	E
8	Q	U	E	T	A	■	I	L	■	R
9	U	I	■	A	M	A	D	O	U	E
10	E	T	A	L	E	S	■	M	E	S

Grilles de sudoku

Facile

2	3							9
6		4	9		3	8		
9	8		6	1				
		8					2	3
			3	8	5			
1	6					4		
				2	1		8	7
		1	5		6	2		9
7							6	4

Moyen

	6	9			5	8		2
			3					
8				1		7		
4			5			1		
9	5						7	3
		3			4			8
		8		5				6
					9			
1	6	8				5	4	

Difficile

	7	1	8		5			
		6		4				
8				9		2		
9				4	7			
		3			2			
		2	7					6
	3		5					2
		7		1				
1		4		7		6		

Expert

	8	7		2				
2				6				
6	4		3	5				
		3		4			7	
1								2
9			5			3		
			7	3			1	4
			6					3
				1		7	8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	3	4	5	7	9	2	6
5	7	2	9	8	6	4	1	3
9	6	4	2	1	3	8	5	7
3	5	7	6	2	4	1	9	8
6	9	1	5	3	8	7	4	2
2	4	8	1	7	9	6	3	5
7	8	5	3	9	1	2	6	4
1	2	6	8	4	5	3	7	9
4	3	9	7	6	2	5	8	1

Moyen

4	3	5	7	1	9	6	2	8
1	6	7	4	8	2	3	5	9
8	9	2	5	6	3	4	7	1
5	8	1	9	3	4	7	6	2
7	4	3	6	2	1	8	9	5
6	2	9	8	5	7	1	4	3
2	7	6	1	9	8	5	3	4
9	1	4	3	7	5	2	8	6
3	5	8	2	4	6	9	1	7

Difficile

4	6	9	2	3	1	5	8	7
5	2	8	7	9	4	1	3	6
3	1	7	6	5	8	4	9	2
1	9	2	5	6	3	7	4	8
8	7	3	1	4	2	6	5	9
6	4	5	9	8	7	3	2	1
7	3	4	8	1	9	2	6	5
2	8	6	4	7	5	9	1	3
9	5	1	3	2	6	8	7	4

Expert

1	3	2	6	7	4	8	5	9
7	9	6	8	3	5	1	4	2
8	5	4	9	2	1	3	6	7
5	2	8	3	1	9	6	7	4
6	4	7	2	5	8	9	3	1
3	1	9	4	6	7	5	2	8
2	7	1	5	8	6	4	9	3
4	8	5	7	9	3	2	1	6
9	6	3	1	4	2	7	8	5

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والبحث العلمي
أكاديمية مراكش آسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

AVIS RECTIFICATIF

CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 07/RH/2020/INV en 02 lots (Séance publique)


Il est porté à la connaissance du grand public que l'appel d'offres ouvert AOO 07/RH/2020/INV en 02 lots qui aura lieu le 06/05/2020 à 10h30min, pour « TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE AU PROFIT DES LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA EN DEUX LOTS. » publié dans les journaux: LIBERATION n° 8985 et RISSALAT ALOUMMA n° 11499, parue le 10/04/2020 a connu les modifications suivantes:

* Les Prospectus techniques du matériel exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - sise à : Hay Riad Benguerir avant le 05/05/2020 à 12H00 (au lieu de 15/04/2020 à 15H00)

- Les autres clauses restent inchangées.

N° 3435/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
AREF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A FES




Avis d'appel d'offre ouvert

Le jeudi 14/05/2020 à partir de 10 h, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale à Fès(12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix suivant :

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)
40/2020	Achat de fournitures de bureau, reprographie, imprimés et fournitures informatiques pour les examens de la 6ème année primaire et la 3ème année collégiale de la direction provinciale de Fès au titre de l'exercice 2020, en deux lots :		
LOT 1	Achat de fournitures de bureau reprographie, imprimés pour les examens de la 6ème année primaire et la 3ème année collégiale de la direction provinciale de Fès.	10 000 dhs (Dix mille dhs)	396 798,68dhs
LOT 2	Achat de fournitures informatiques et de reprographie pour les examens de la 6ème année primaire et la 3ème année collégiale de la direction provinciale de Fès.	5 000 dhs (Cinq mille dhs)	47 880,00dhs
41/2020	Approvisionnement en matières et fournitures d'alimentation pour le fonctionnement des services administratifs et la formation continue du préscolaire ,écoles, collèges et lycées relevant de direction provinciale de l'AREF Fès Meknès à Fès, en six lots :		
LOT 1	Epiceries et conserves	10 000 dhs (dix mille dhs)	316 849,00 dhs
LOT 2	Viande de poulet, Viande de dinde, Saucisses de dinde et Œufs	3 000 dhs (trois mille trois cents dhs)	62 400,00 dhs
LOT 3	Poissons frais	4 000 dhs (quatre mille dhs)	104 000,00 dhs
LOT 4	Légumes et Fruits frais	5 000 dhs (cinq mille dhs)	176 410,00dhs
LOT 5	Viande de bœuf et Saucisses de bœuf	10 000dhs (dix mille dhs)	393 500,00 dhs
LOT 6	Pain et Gâteaux	8 000 dhs (Huit mille dhs)	210 390,00dhs
42/2020	Achat de Fournitures de Bureau, papeterie d'impression et imprimés de reprographie destinés aux établissements scolaires , à la formation continue et aux services administratifs relevant de la Direction Provinciale à Fès, en lot unique.	Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS)	1 020 454,67 DHS TTC
43/2020	Achat de Fournitures informatiques et reprographie destinées aux établissements scolaires et aux services administratifs relevant de la Direction Provinciale à Fès, en lot unique.	Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS)	404 684,40 DHS
44/2020	Achat de Fournitures d'Enseignement destinées aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale à Fès, en lot unique.	Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS)	739 771,67 DHS
45/2020	Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les classes de l'enseignement préscolaire des établissements scolaires relevant de la DP de Fès en lot unique .	TrenteMilleDirhams (30 000,00 DHS)	1 627 855,00 DHS

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 09/RH/2020/INV en 05 lots (Séance publique)

Le 14/05/2020, à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 09/RH/2020/INV en 05 lots

Lot N°	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
1	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de cent vingt cinq (125) salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriqués au communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	198 000,00 (Cent quatre vingt dix huit mille dirhams)
2	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de l'école primaire communautaire SIDI GHANEM à La commune territoriale SIDI GHANEM relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	70 200,00 (Soixante dix mille deux cent dirhams)
3	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de quinze (15) salles de classe de l'enseignement préscolaires aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	21 000,00 (Vingt et un mille dirhams)
4	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux d'extension des établissements scolaires de l'enseignement primaire aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	12 000,00 (Douze mille dirhams)
5	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux d'extension du lycée collégial LMHARA à la commune territoriale LMHARA relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	4 200,00 (Quatre mille deux cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFPESRS à Rhamna, école azzouzia Alaazzouzia, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activités	Qualifications	Catégorie
n°1 : Etude géotechnique	EG.1	4
n°2 : Contrôle Qualité	CQ.1	4


Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 3438/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 08/RH/2020/INV en 05 lots (Séance publique)

Le 14/05/2020, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 08/RH/2020/INV en 05 lots

L o t N °	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC	Montant cautionnement provisoire
1	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de cent vingt cinq (125) salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriqués au communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	384 000.00 (Trois cent quatre vingt quatre mille dirhams)	7500.00 (Sept Mille cinq cent dirhams)
2	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de l'école primaire communautaire SIDI GHANEM à La commune territoriale SIDI GHANEM relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	162 000.00 (Cent soixante deux mille dirhams)	3000.00 (Trois Mille dirhams)
3	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de quinze (15) salles de classe de l'enseignement préscolaires aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	52 500.00 (Cinquante deux mille cinq cent dirhams)	1000.00 (Mille dirhams)
4	Etudes techniques et suivi des travaux d'extension des établissements scolaires de l'enseignement primaire aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	30 000.00 (Trente mille dirhams)	600.00 (Six cent dirhams)
5	Etudes techniques et suivi des travaux d'extension du lycée collégial LMHARA à la commune territoriale LMHARA relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	9 960.00 (Neuf mille neuf cent soixante dirhams)	300.00 (Trois cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFPESRS à Rhamna, école azzouzia Alaazzouzia, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :


- Copiés légalisée du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :
D14 - D15 - D16

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N° 3436/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 09/RH/2020/INV en 05 lots (Séance publique)

Le 14/05/2020, à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 09/RH/2020/INV en 05 lots

Lot N°	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
1	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de cent vingt cinq (125) salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriqués au communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	198 000,00 (Cent quatre vingt dix huit mille dirhams)
2	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de l'école primaire communautaire SIDI GHANEM à La commune territoriale SIDI GHANEM relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	70 200,00 (Soixante dix mille deux cent dirhams)
3	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de quinze (15) salles de classe de l'enseignement préscolaires aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	21 000,00 (Vingt et un mille dirhams)
4	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux d'extension des établissements scolaires de l'enseignement primaire aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	12 000,00 (Douze mille dirhams)
5	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux d'extension du lycée collégial LMHARA à la commune territoriale LMHARA relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	4 200,00 (Quatre mille deux cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFPESRS à Rhamna, école azzouzia Alaazzouzia, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activités	Qualifications	Catégorie
n°1 : Etude géotechnique	EG.1	4
n°2 : Contrôle Qualité	CQ.1	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3437/PA

ROYAUME DU MAROC
 +C.L.U.Θ+ I ΣΟΧΕΚ α.α.Ε.Σ.Ο
 Α ΣΟΧΗΥ «ΖΗΝΗ»
 Α ΣΟΧΑΣ «Ι.Κ.Η.Η» Α ΣΟΙΖΗΣ «Ε.Θ.Θ.»



المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Education et de Formation Casablanca-Settat
 Direction provinciale de Sidi Bennour

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A MAJORATION N° 10/SB/2020

La Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle d'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par **L'APPEL D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A MAJORATION N° 10/SB/2020** déjà publié dans le journal libération N° 8985 paru le 10 Avril 2020, Page 23a connu les modifications suivantes :

➤ **L'ouverture Des Plis concernant L'APPEL D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A MAJORATION**

N° 10/SB/2010, aura Lieu au siège de la direction provinciale du MENFPESRS de sidi Bennour, Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.

Les Concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'Ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N° 3439/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2020

Le Jeudi 21 Mai 2020 à 11Heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction d'une Halte Routière au Centre d'Ighoud/ Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés à la Division du budget et Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Cinquante Mille Dirhams (50000,00Dhs).

* L'Estimation du Cout des prestations établie par le Maitre d'Ouvrage est fixée à Trois Millions Dirhams (3 000 000,00Dhs- TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les Dossiers des Concurrents peuvent être :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard Le Lundi 18 Mai 2020 à 9 heures (Date limite).

N° 3442/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 DREFLCD de l'Oriental
 DPEFLCD de Driouch

N° _____ DPFLCD/DR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2020

Le 21 /05/2020 à 12h00, il sera procédé, dans les bureaux du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de lutte contre la Désertification de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : L'exécution des travaux de reboisement dans le périmètre dénommé : Mohand Oufares 5 sur une superficie de 50 ha, situé dans la commune de Mtalssa, Province de Driouch

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau du Directeur provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Driouch ou téléchargé du site www.marchespublics.gov.ma

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille dirhams (30 000 dhs) pour chaque lot

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : trois cent trente mille soixante quinze dirhams (330 075,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 20/03/2013.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de projets et suivi de la Direction Provinciale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification de Driouch
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma dans les conditions fixées par l'arrêté d' Ministre de l'Économie et Finance n° 14-20 du 04/09/2016
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Le dossier technique doit comprendre une copie légalisée des certificats de qualification et classification avec les mentions suivantes :

secteur	Qualification exigée	Classe
1	1.4	Minimum 4

Pour les entreprises non installées au Maroc le dossier technique à fournir est indiqué à l'article 9 du règlement de consultation

N° 3440/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2020/DMN/SEGMA

Le présent Appel d'Offres est destiné à la Petite et Moyenne Entreprise Nationale

Le 02/06/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 1/2020/DMN/SEGMA, pour le gardiennage et la surveillance des locaux administratifs de la direction régionale de la météorologie du Nord Est, des Centres Provinciaux Météorologiques et du Site RADAR DEBDOU en lot unique (Préfecture de Fès et provinces de: Ifrane, El Hajeb, Taza, Bouarfa et Taourirt)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts du marché établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **867 453,04 Dhs (Huit cent soixante sept mille quatre cent cinquante trois dirhams et quatre centimes TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Siège de la Direction Régionale à Fès	Le 13/05/2020 à 10H00.....
Centre Provincial Météorologique à Ifrane	Le 13/05/2020 à 13H00.....
Centre Provincial Météorologique à El Hajeb	Le 13/05/2020 à 15H00.....
Centre Provincial Météorologique à Taza	Le 14/05/2020 à 12H00.....
Centre Provincial Météorologique à Taourirt	Le 14/05/2020 à 14H00.....
Site RADAR DEBDOU à Taourirt	Le 14/05/2020 à 15H00.....
Centre Provincial Météorologique à Bouarfa	Le 15/05/2020 à 11H00.....

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation,

N° 3441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2020**

Il est porté à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° 15/2020 prévue le 29 /04/2020 à 10h 00 (dix Heure) du matin est reportée au 28/05/2020 à 10 h00 (dix Heure) du matin.

Le CPS et le RC ne connaissant de modifications.

N° 3443/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2020**

Il est porté à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° 16/2020 prévue le 29 /04/2020 à 11h 00 (onze Heure) du matin est reportée au 28/05/2020 à 11 h00 (onze Heure) du matin.

Le CPS et le RC ne connaissant de modifications.

N° 3444/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/2020

Le 14 Mai 2020 à 11h 00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, Bd Mohamed V Taounate Centre, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2020 : Travaux de revêtement superficiel bicouche et de traitement de l'environnement en sections discontinues des routes suivantes :

- RP4232 du PK 79+000 au PK 90+000 sur 11 Km.
- RP5325 du PK 0+000 au PK 7+000 sur 7 Km.
- RP5339 du PK 0+000 au PK 6+400 sur 6,4 Km.
- RP5317 du PK 0+000 au PK 5+000 sur 5 Km.

Dépendant de la DPETLE de Taounate

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cinquante-neuf mille Dirhams, 00 Cts (59 000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Million Neuf Cent soixante-trois mille sept cent cinquante Dirhams, 00 Centimes (3 963750.00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

1- Pour les concurrents installés au Maroc:

Chaque concurrent est tenu de fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification suivante:

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
B	B5	3

2- Pour les concurrents non installés au Maroc

Les pièces prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

N° 3447/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° : 01/2020/BGC/PAZ

Le Monsieur le Président du Groupement des Communes Haut et Moyen Atlas d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis de l'avis d'appel d'offres n°01/2020/BGC/PAZ relatif à : -Achat de carburants pour le fonctionnement des véhicules et engins du Groupement de Communes Haut et Moyen Atlas d'Azilal.

Est reporté à la date du 07 Mai 2020 à 10h au lieu du 28 Avril 2020 à 10h de même il est rectifié comme suit : L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-dix dirhams, 00 Cts (1 186 570,00)

N° 3445/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2020

Le 14 Mai 2020 à 10h 00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, Bd Mohamed V Taounate Centre, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2020 : Contrôle et suivi de la qualité des travaux de revêtement superficiel bicouche et de traitement de l'environnement en sections discontinues des routes suivantes :

- RP4232 du PK 79+000 au PK 90+000 sur 11 Km.
- RP5325 du PK 0+000 au PK 7+000 sur 7 Km.
- RP5339 du PK 0+000 au PK 6+400 sur 6,4 Km.
- RP5317 du PK 0+000 au PK 5+000 sur 5 Km.

Dépendant de la DPETLE de Taounate

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Mille Cent Dirhams, 00 Cts (1100,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Soixante Onze Mille Neuf Cent Soixante Seize Dirhams, 00 Centimes (71 976.00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

1- Pour les concurrents installés au Maroc:

Chaque concurrent est tenu de fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification suivante:

ACTIVITE	CATEGORIE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
CQ	4	CQ3, CQ4 et CQ7

2- Pour les concurrents non installés au Maroc

Les pièces prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

N° 3446/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 19/5/2020 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 5/2020/INDH A 12 h
-Etudes techniques et suivi des travaux de construction des pistes relevant des CTS: Jbil-Mayate-Od Yaagoub-Taouzinte- Od Massaoud -Sidi Moussa-Znada-Choara-Ouargui-Od Zer-rad-Joualla- Sidi Aissa Ben Slimane -Zemrane Charquia-Dechra-Sahrij-et Ouled Sbih . Province El Klaa des Sraghna
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000.00 DHS (Huit Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 336 600.00 DHS (Trois Cent Trente Six Mille Six Cent Dhs).
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.go.v.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés

publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3455/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 19/5/2020, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 6/2020/INDH A 13 h
Travaux de construction des liaisons routières aux CTS : Amria- Lounasda-Od Garne.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000.00 DHS (Cent Cinquante Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 900 350.40 DHS (Six Million Neuf Cent Mille Trois Cent Cinquante Dhs Quarante Cts).

• 7/2020/INDH A 13 h:30 mn
Travaux de construction des liaisons routières aux CTS : Sour El Aaz-Oueld Yaagoub-Ouargui et Sahrij .

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000.00 DHS (Cent Cinquante Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 646 394.40 DHS (Six Million Six Cent Quarante Six Mille Trois Cent Quatre Vingt Quarante Cts).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.go.v.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après : Secteur : B ; Classe : 3 ; Qualification : B1-B5
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3456/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 19/5/2020, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) aux ouvertures des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix:

• 8/2020/FDR A 10 H .
-Etudes techniques de construction des pistes relevant des CTS: Sahrij-Sidi Aissa Ben Slimane-Zemrane - Zemrane Charquia - Freita et Od Arrad. Province El Klaa des Sraghna

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000.00 DHS (Huit Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

de 309 216.00 DHS (Trois Cent Neuf Mille Deux Cent Seize dhs).

• 9/2020/FDR A 11H
Etudes techniques de construction des pistes relevant des CTS:- Joualla- Mayate- Ouled Bouali Louad- Od Yaa-goub et Freita . Province El Klaa des Sraghna
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000.00 DHS (Six Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220 320.00 DHS (Deux Cent Vingt Mille Trois Cent Vingt dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.go.v.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

-Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3457/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH

SAFI
PROVINCE
YOUSOUFIA
CERCLE AHMAR
CAIDAT IGHOUD
COMMUNE IGHOUD
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020

(Séance publique)
Le 18/05/2020 à 10 heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune IGHOUD à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES ROUTES ET PISTES ATTENANTES AU SITE ARCHEOLOGIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service Technique de la commune IGHOUD Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.go.v.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à cinq mille dhs (5 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixée à Trois cent quarante huit mille dhs (348 000.00 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent: • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au Siège de la Commune IGHOUD ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la commune IGHOUD ;

• soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Participation aussi à travers le portail électronique ;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25 et 27 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation et l'article 25 du décret précité.

N° 3458/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SAFI
PROVINCE

YOUSOUFIA
CERCLE AHMAR
CAIDAT IGHOUD
COMMUNE IGHOUD
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2020

(Séance publique)

Le 20/05/2020 à 10 heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune IGHOUD à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES ROUTES ET PISTES ATTENANTES AU SITE ARCHEOLOGIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service Technique de la commune IGHOUD Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.go.v.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à deux cent cinquante mille dhs (250 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixée à Onze Millions Neuf Cent Quatre Vingt et Onze Mille Six Cent Vingt Huit Dirhams et Quatre Vingt Centimes (11 991 628,80 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent: • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au Siège de la Commune IGHOUD ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la commune IGHOUD ;

• soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Participation aussi à travers le portail électronique ;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25 et 27 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation et l'article 25 du décret précité.

Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés à la Commune d'IGHOUD contre décharge au plus tard Le Lundi 18 Mai 2020 à 10 heures (Date limite).

N° 3459/PA